

à l'heure H

Le journal interne du CHU d'Angers ■ n° 100 juillet 2017



L'unité de soins palliatifs, une étape dans le parcours de soin

p.15 Psychiatrie adulte et addictologie : deux spécialités complémentaires réunies autour du patient

p.20 Lutter contre les résistances bactériennes : une priorité collective

p.22 Agent de service hospitalier : chaque jour aux côtés du patient

sommaire

en bref

pages 4 à 5

médiscopes

L'unité de soins palliatifs :
un lieu d'accompagnement intégré
dans un parcours de soin
pages 6 à 10

actualités

pages 11 à 19

zoom

Lutter contre les résistances
bactériennes : une priorité collective
pages 20 à 21

portrait de métier

Agent de service hospitalier :
chaque jour aux côtés du patient
pages 22 et 23

développement durable

Du self aux espaces verts,
le développement durable grandit au CHU
page 24



culture

page 25

bienvenue

page 26

organigramme

de la direction des soins, de l'enseignement
et de la recherche en soins
page 26

carnet

page 27



Pour des raisons éthiques, les photos réalisées pour ce Médiscopes ont été prises avec un agent dans le rôle de la patiente.

Directeur de la publication : Sébastien Tréguenard
Rédactrice en chef : Anita Rénier
Responsable de la rédaction : Nolwenn Guillou
Responsable conception graphique : Camille Baranger

Comité de Rédaction

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un de ses membres si vous souhaitez intégrer le comité ou proposer une idée d'article.

François Alleman, cadre supérieur de santé - Pôle B, tél. 53527 - Loriane Ayoub, Secrétaire général - Pôle Secrétariat général, tél. 53295 - Camille Baranger, chargée de communication - Direction de la communication, tél. 57996 - Delphine Belet, attachée culturelle - Service affaires culturelles, tél. 57860 - Dominique Chabasse, Professeur des universités praticien hospitalier consultant, Pôle H, tél. 53472 - Catherine Delaveau, Coordinatrice Générale des soins, de l'enseignement et de la recherche en soins - Direction des soins, tél. 55995 - Bertrand Diquet, PUPH chef de service pharmacologie toxicologie et Centre de pharmacovigilance, tél. 53643 - Alexandra Georgeault, cadre de santé - Pneumologie - Pôle D, tél. 54782 - Christine Gohier, secrétaire - Direction de la communication, tél. 55333 - Nolwenn Guillou, rédactrice - Direction de la communication, tél. 57997 - Catherine Jouannet, photographe - Cellule audiovisuelle, tél. 53949 - Laurence Lagarce, praticien hospitalier - Département de biologie des agents infectieux et pharmaco-toxicologie, tél. 54554 - Céline Le Nay, Directrice des affaires médicales, tél. 53400 - Véronique Pelerbe, hôtesse - Accueil des usagers, tél. 54373 - Marie-Laure Pinson, cadre de santé 50% UPLIN/ 50% chargée de mission tutorat DDS, tél. 55805 - tél. 54036 - Anita Rénier, Directrice de la communication - Direction de la communication, tél. 55333 - Josiane Salin, retraitée cadre supérieur de santé - Sébastien Tréguenard, Directeur général par intérim - Pôle Direction générale, tél. 53295.

Ont contribué à ce numéro

Dr Pierre Abgueuen - Roland Arribart - Delphine Belet - Isabelle Boisseau - Didier Courvoisier - Catherine Cornet - Aurélie Couteux - Pr Jean-Louis Debrux - Julie Duveau - Pr Bénédicte Gohier - Dr Thierry Jeanfaivre - Dr Christian Lavigne - Christiane Lelièvre - Dr Emilie Le Pape - Séverine Madelaine - Véronique Marco - Pr Ludovic Martin - Dr Frédéric Moal - Nadine Pasquier - Céline Pasquiou - Dr Audie Pignon - Karine Prezelin - Josiane Salin - Dr Isabelle Spiroux - Valérie Vives Mortorana - Pr Patrick Van Bogaert.

à l'heure H

Rédaction : 4 rue Larrey - 49933 ANGERS cedex 9
Tél. : 02 41 35 53 33 - 02 41 35 77 05

E-mail : alheure-h@chu-angers.fr
ou directioncommunication@chu-angers.fr

Revue tirée à 7 000 exemplaires et distribuée gratuitement au personnel du CHU d'Angers et aux médecins libéraux du Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe

N° ISSN 0988-3959 - Dépôt légal : juillet 2017

Crédit Photos : Pour l'ensemble des photos : Catherine Jouannet - Cellule audiovisuelle CHU Angers. Sauf : p5 brèves "Mobilisation pour sensibiliser le public au cancer de l'enfant" et "En pédiatrie, enfants et footballeurs..." : crédit photo Albert ; "Les voix du CHU chantent jusqu'en Bretagne" collection personnelle ; p11, visuels "Super doc" réalisés par l'agence Insight Angers ; p13 captures d'écrans fournies par le centre de simulation du CHU ; p18 photo collection personnelle Séverine Madelaine ; p23 portrait Dr Lavigne crédit photo Albert ; p24 photo des trois agents réalisée par Pierre Madiot, photos des véhicules réalisées par le service des transports du CHU.

Conception - réalisation - impression sur papier recyclé : NICOLAS TSEKAS nicolas.tsekas@orange.fr

Régie publicitaire : Christine Gohier - Direction de la communication CHU - Tél. 02 41 35 53 33

éditorial



La concordance des agendas veut que je signe mon dernier éditorial "À l'heure H" dans les colonnes d'un numéro particulier, porteur de symboles forts pour notre communauté : le numéro 100. Si la centième de notre journal interne atteste que notre communauté reste, au fil des décennies, soudée par des valeurs immuables et communes, ses colonnes reflètent également la capacité de celle-ci à s'ancrer dans un présent novateur, audacieux, qui favorise l'émergence de projets collectifs ambitieux au service des patients.

C'est cette belle dynamique angevine qui aura guidé mon action à vos côtés durant ces 6 années.

Moteur dans l'animation d'HUGO*, le CHU aura été la figure de proue d'un hôpital public performant, novateur, humaniste, ouvert aux coopérations. Une vision de l'hôpital que le CHU d'Angers incarne dans divers domaines comme celui de la recherche (nombreux PHRC** ou PHRIIP**, soutien apporté aux jeunes chercheurs, rayonnement de la recherche paramédicale) ou encore celui de l'enseignement. Sur ce terrain, l'exemplarité de la collaboration hospitalo-universitaire a été à l'origine de plusieurs succès angevins (simulation en santé, universitarisation des études paramédicales, attractivité auprès des futurs internes, prévention...).

Ces marques d'excellence, je les ai vues s'exprimer chaque jour au plus près du patient, pour un soin de qualité ; qualité à laquelle chacun des hospitaliers, sans exception, concourt.

Premières mondiales ou améliorations des soins au quotidien, grands projets architecturaux -à l'instar de l'Hôtel-Dieu Nord- ou réorganisations de proximité, communications novatrices ou affirmation d'un établissement citoyen, construction du GHT*** ou renforcement des relations internationales, chacun des projets auxquels j'ai adhéré au nom du CHU, incarnait vos enthousiasmes, votre souci de qualité, votre sens du service public.

Certes je n'accompagnerai pas jusqu'à leur terme, en tant que Directeur général, tous les projets que j'ai engagés à vos côtés -parmi lesquels "U+" ou encore la restructuration de Robert-Debré- ; mais je sais que vous les mènerez à bien avec le professionnalisme et l'esprit hospitalier qui vous caractérisent.

Fier et heureux d'avoir été à la tête de la communauté hospitalière angevine, j'aurais voulu trouver les justes remerciements pour chacun d'entre vous et vous exprimer personnellement ma gratitude ; à défaut je laisse la parole à nos usagers, à nos partenaires, aux Angevins qui, en faisant partager dans ce numéro 100 leur vision du CHU d'Angers, vous rendent ici le plus beau des hommages, le seul qui vaille, celui de la population.

Merci à tous.

Yann Bubien
Directeur général du CHU d'Angers
d'octobre 2011 à mai 2017

* Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest

** Programme hospitalier de recherche clinique / Programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale

*** Groupement Hospitalier de Territoire

Apicrypt : une nouvelle messagerie pour des échanges facilités

Il est possible, depuis le début de cette année 2017, d'adresser aux médecins extérieurs les courriers et comptes rendus médicaux par voie électronique sur leur adresse Apicrypt. Les correspondants extérieurs ont été informés par courrier de la mise en place de cette procédure. Les médecins possédant une adresse Apicrypt sont par défaut réputés favorables à ce nouveau mode de réception. Ils ont toutefois la possibilité de signifier leur refus en contactant n'importe quel secrétariat du CHU.

Ce système, retenu par la sous-commission informatique de la CME, permet un gain de temps de secrétariat précieux, une amélioration des délais de transmission, une économie certaine (impression, affranchissement) et facilite l'archivage numérique pour les médecins de ville.

Maternité : le petit déjeuner s'adapte au rythme des mamans

Entre les visites, les besoins du nouveau-né et ceux de sa maman, il est parfois difficile pour celle-ci d'être disponible à l'heure où le petit déjeuner est servi dans sa chambre. Pour remédier à ce problème qui conduit trop souvent la maman à prendre un petit déjeuner froid ou en express, le service de restauration et l'équipe de sages-femmes du CHU ont mis en place un système plus souple : le libre-service. Le principe est simple : des boissons chaudes ou fraîches et toute l'offre alimentaire nécessaire pour un petit déjeuner équilibré sont installées dans un espace dédié.



En concertation avec les diététiciennes, les équipes ont réalisé un affichage spécifique basé sur les règles nutritionnelles adaptées aux mamans.

Les mamans viennent se servir lorsqu'elles sont prêtes. Le dispositif a d'abord été expérimenté dans un premier secteur de la maternité. Dans une évaluation réalisée par les équipes, 92% des mamans ont exprimé leur satisfaction. Ces retours positifs ont conduit à installer ce dispositif dans deux autres unités de la maternité.

Un double diplôme pour les futurs cadres de santé

Le rapprochement entre les formations paramédicales assurées dans les écoles du CHU et l'Université se poursuit. Dès la rentrée de septembre 2017, les professionnels inscrits à l'institut de formation des cadres de santé (IFCS) pourront bénéficier d'un master 2 en management et administration des entreprises (MAE), en partenariat avec la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers. Ils recevront également une attestation de formation à la simulation en santé. Ce sont donc deux diplômes, et une attestation qui pourront être validés en une année.

EN SAVOIR + <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/formation-continue/offre-de-formation/formations-diplomantes/m2-mae-parcours-sante.html>

L'interprofessionnalité au programme de la CSIRMT

"Hôpital-école : l'interprofessionnalité au service des usagers". Voici le thème qui a réuni près de 200 hospitaliers lors de la 14^e journée de la CSIRMT (Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques), organisée le 30 mars au CHU.

Infirmiers, aide-soignants, manipulateurs radios, techniciens de laboratoire, kinésithérapeutes, cadres et cadres supérieurs de santé ont participé à cette journée d'échanges.



Des ateliers, des conférences, une exposition de posters et des partages d'expériences ont ponctué cette 14^e édition.

Rénovation complète pour l'espace commercial du CHU

L'espace commercial du CHU a rouvert ses portes début mai, avec des locaux entièrement rénovés et modernisés. La société Relais H Café du groupe Lagardère est titulaire de la nouvelle convention d'occupation du domaine public. Anticipant la fin du bail précédent, le CHU avait ouvert dès 2015 un appel à projets autour d'objectifs forts : l'amélioration de l'accueil du public et une meilleure réponse aux pics de fréquentation, la mise en place d'une gamme de prestations diversifiée et de qualité, et la valorisation du patrimoine immobilier. En effet, l'exploitation de l'espace donne lieu à une redevance du prestataire Relais H Café en faveur du CHU.

La nouvelle convention, d'une durée de 8 ans, a démarré le 1^{er} octobre dernier. L'effectif en place a été maintenu par le nouveau prestataire, qui emploie donc 11 personnes, réparties entre la brasserie, l'espace café (corner Starbucks) et la boutique.



De 1 000 à 1 500 personnes fréquentent chaque jour cet espace commercial.

Une mobilisation pour sensibiliser le public au cancer de l'enfant

A l'occasion de la journée internationale du cancer de l'enfant, l'association Soleil Afelt et le service d'immunologie, hématologie et oncologie pédiatrique du CHU, se sont mobilisés pour sensibiliser le grand public aux enjeux de ces pathologies pédiatriques. Présents dans trois grands centres commerciaux d'Angers le samedi 11 février, les bénévoles de l'association ont informé les passants et organisé des animations autour du thème du cancer de l'enfant. Le mercredi 15, jour de la manifestation internationale, associations et professionnels de santé ont animé un stand dans le hall de Robert-Debré et proposé des jeux dans les étages.

Durant tout le mois de février, une collecte de fonds a été organisée par Soleil Afelt. Le contenu des petites tirelires jaunes dispatchées aux accueils du CHU sera reversé en faveur de la recherche en oncologie pédiatrique.



Pour donner de la visibilité à ce sujet encore trop peu connu du grand public, les bénévoles de Soleil Afelt et d'autres associations intervenant autour des enfants atteints d'un cancer étaient présentes dans le hall de Robert-Debré, ici avec le Pr Isabelle Pellier, chef du service d'immuno-hémato-oncologie pédiatrique.

Les voix du CHU chantent jusqu'en Bretagne

Le premier week-end d'avril se déroulaient les rencontres des chorales hospitalières franco-phones à Saint-Brieuc. Répétitions, concerts et aubades dans les rues ont rythmé les trois jours de rencontres, qui ont réuni 300 choristes, dont Choraline, le groupe du CHU.

Pour leur part, en dehors des temps collectifs, les choristes angevins ont assuré un concert en Ehpad. Ils ont également rejoint les 300 choristes sur scène, pour un concert accompagné par l'orchestre d'harmonie de Saint-Brieuc. Les prochaines rencontres auront lieu en 2020 à Rouen, probablement à Montréal en 2023 puis, Choraline l'espère, à Angers en 2026. Et en attendant : rendez-vous le 17 décembre pour un concert à Brain-sur-l'Authion.



La chorale du CHU a rejoint les groupes de Montréal, Bruxelles, Lens, Amiens, Rennes, Rouen et St-Brieuc.

En pédiatrie, enfants et footballeurs professionnels échangent quelques ballons

Deux joueurs du Sco d'Angers, Pierrick Capelle et Romain Thomas, ainsi qu'un champion de foot freestyle, Gaëtan Gzaja ont rendu visite aux enfants de pédiatrie, mi-janvier. Cette rencontre était organisée par Harmonie Mutuelle en partenariat avec le Sco d'Angers. Cet après-midi était l'occasion pour les enfants de challenger leurs champions sur différentes activités ludiques et sportives mais également de les interroger sur le quotidien de sportif professionnel.



Le champion de foot freestyle Gaëtan Gzaja en plein exercice avec Louis, devant les peluches apportées par les joueurs du Sco.

Les projets du CHU au programme des vœux



Le Président du conseil de surveillance, Christophe Béchu, a adressé ses vœux au personnel hospitalier.

Les hospitaliers étaient invités à se réunir le vendredi 27 janvier dans l'ancienne chapelle du CHU pour assister à la cérémonie des vœux. Ce rendez-vous annuel a été l'occasion de parcourir les actualités qui ont marqué 2016 et d'évoquer ensemble les projets engagés pour 2017. Parmi ces derniers, la modernisation du bâtiment Robert-Debré, la réflexion autour du projet U+, etc.

L'unité de soins palliatifs : un lieu d'accompagnement intégré dans un parcours de soin

Entretien avec
le Dr Aude Pignon,
responsable médicale
de l'unité de soins palliatifs



Également appelée Unité Laroque, l'unité de soins palliatifs (USP) du CHU est installée dans le nouvel Hôtel-Dieu Nord et est attachée au service de médecine interne et maladies vasculaires. Ces nouveaux locaux répondent à des besoins grandissants en termes d'espace, mais aussi à une évolution des soins palliatifs. Aujourd'hui, ces derniers impliquent la construction, en équipe avec le patient, d'un réel parcours de soins.

Pour des raisons éthiques, les photos réalisées pour ce Médiscopes ont été prises avec un agent dans le rôle de la patiente.

À l'heure H : À la faveur de l'aménagement dans le nouvel Hôtel-Dieu Nord, l'unité de soins palliatifs, dite "unité Laroque", a augmenté sa capacité d'accueil passant ainsi de 5 à 10 lits. Quelles évolutions cet agrandissement accompagne-t-il ?

Dr Aude Pignon : Ces dernières années, la démarche de soins palliatifs a bénéficié d'une plus grande reconnaissance de la part des professionnels de santé. Auparavant, on nous appelait pour des patients qui atteignaient la phase terminale de leur pathologie, des patients en fin de vie. Aujourd'hui, face à une impasse thérapeutique on nous appelle de façon plus anticipée. Un continuum se met en place entre les phases curative et palliative.

AHH : Qui sont vos interlocuteurs quotidiens ?

Dr A.P. : Les services du CHU bien sûr, et les urgences qui sont un point d'entrée de nombreux patients. Nous sommes aussi appelés par les médecins traitants et les soignants du domicile pour des conseils et des demandes d'entrées directes.

AHH : Bien souvent, le terme "palliatif" représente en lui-même une difficulté dans le dialogue avec le patient.

Dr A.P. : Effectivement. Beaucoup de représentations gravitent autour de ce mot. Le soin palliatif vise à diminuer le retentissement de la maladie sur la qualité de vie du patient lorsque les traitements ne peuvent plus guérir la maladie. Les médecins sont parfois en difficulté pour amener cette notion, car ils redoutent son impact sur leurs patients. Notre rôle, c'est de travailler avec les patients et leur entourage, y compris soignant, sur un projet qui, même palliatif, est un vrai projet de soins. Nous sommes souvent sollicités pour des patients pour qui les soins curatifs n'apportent pas la solution espérée (en termes de guérison, d'effets secondaires, etc.), et avec qui les ressources possibles en soins palliatifs n'ont pas été évoquées. Nous les accueillons en hôpital de jour, pour évaluer leurs besoins, qu'ils fassent connaissance avec les lieux et les équipes. Puis nous les accompagnons dans leur projet en tenant compte de leurs souhaits, leur cheminement en concertation avec l'entourage familial et médical. Le travail d'anticipation est important pour respecter le libre arbitre du patient, et mieux gérer les situations de crises. Cela suppose d'informer sur la maladie

et ses risques de complications, et de réfléchir ensemble aux soins appropriés. L'orientation vers le soin palliatif est moins violente lorsque le patient se sent considéré et entendu.

AHH : Qui sont les patients accueillis dans votre unité ?

Dr A.P. : Nos patients présentent une maladie grave, évolutive, mettant en jeu le pronostic vital. La majeure partie d'entre eux souffre de pathologies cancéreuses mais nous suivons aussi des patients atteints de maladies chroniques évolutives ou en situation de détresse médicale aiguë. Les motifs d'admission sont souvent des symptômes réfractaires dont la douleur, ou des situations de soins lourds, nécessitent un accompagnement pluridisciplinaire.

AHH : Quelles disciplines entourent le patient ?

Dr A.P. : Différents professionnels interviennent pour, d'abord, faire une évaluation des difficultés du patient. En phase palliative, ces difficultés sont souvent multiples, médicales, psychologiques, sociales, et l'accompagnement est l'affaire de tous les soignants. Chacun, psychologue, kinésithérapeute, assistante sociale, socio esthéticienne... va chercher à soutenir le patient et sa famille avec ses compétences propres, et l'aider à conserver une qualité de vie acceptable à ses yeux. Chaque semaine, nous tenons une réunion de synthèse pluridisciplinaire pour élaborer, tous ensemble, un projet de soins adapté à la situation singulière du patient. Lorsque des situations complexes se présentent et en particulier celles qui nous questionnent sur le plan éthique, nous en discutons lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire (lire page suivante).

AHH : Pouvez-vous nous parler de l'hospitalisation "de répit" ?

Dr A.P. : C'est une activité que nous développons dans l'idée de favoriser le maintien au domicile. Lorsque le patient souhaite un suivi à domicile dont on sait qu'il sera précaire, un répit programmé, un retour temporaire de quelques jours dans l'unité, permet de faire un point sur les besoins d'accompagnements, et d'adapter les soins. Pour les familles, ce sont aussi quelques jours pour souffler, tout en sachant leur proche accompagné. ■

Les soins palliatifs : une démarche et une philosophie de soins

Le projet de soins palliatifs mobilise autour du patient une diversité de professionnels médicaux et paramédicaux. L'unité de soins palliatifs du CHU s'investit pour faire du lien entre ces acteurs, dans les services hospitaliers et à domicile, et pour les sensibiliser à une démarche globale et anticipée du parcours de soin.

1 La Fédération douleur aiguë soins de support et palliatifs

L'unité de soins palliatifs du CHU participe à la Fédération Douleur Aiguë Soins de Support et Palliatifs (FDASSP). Cette fédération regroupe tous les acteurs de l'établissement, mobilisés sur des missions de soins palliatifs. Parmi eux : l'Équipe mobile d'accompagnement de soins de supports et palliatifs (Emassp), les hospitaliers relevant des lits identifiés soins palliatifs dans les services (lire encadré n°3), le 3C (centre de coordination en cancérologie) et l'Équipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques des Pays de la Loire (ERRSPP-PL). La mission de cette fédération : améliorer le parcours de soin des patients dont l'état de santé nécessite des soins palliatifs et promouvoir la démarche palliative dans l'établissement.

3 Un travail majeur sur le parcours de soins du patient...

30% des patients de l'unité de soins palliatifs (USP) du CHU y entrent directement suite à l'appel du médecin traitant. Pour les autres, l'entrée se fait principalement depuis les urgences (SAU). Sensibilisée à la démarche palliative, l'équipe du SAU peut rapidement identifier les besoins palliatifs et faire appel à l'USP ou l'Emassp* pour un avis. D'autres services d'hospitalisation de l'établissement disposent de lits identifiés de soins palliatifs (LISP) et accueillent en entrée directe les patients qu'ils suivent : la pneumologie, les maladies du sang, l'hépatogastro-entérologie, et les soins de suite et soins de longue durée. Ces derniers peuvent solliciter le soutien de l'équipe mobile (Emassp) ou demander une admission à l'USP*.

"La durée moyenne de séjour (DMS) de l'USP est inférieure à la DMS des unités de soins palliatifs en France, avec une moyenne de 12 jours contre 17 à l'échelle nationale ; le résultat d'un travail de sensibilisation auprès de chacun des acteurs du parcours de soins", indique Nicole Dumond, cadre de santé de l'unité. Les projets de retour au domicile sont soutenus par l'équipe, y compris en fin de vie en partenariat avec les soignants du domicile et l'hospitalisation à domicile.



2 La réunion de concertation pluridisciplinaire

La réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) se tient chaque semaine au CHU depuis 2014. C'est un lieu de discussion collégiale et interdisciplinaire autour de situations complexes. Depuis la loi de 2016, l'obligation de collégialité est renforcée dans certaines situations : la mise en place d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, le refus d'appliquer des directives anticipées inappropriées et les décisions de limitation et/ou d'arrêt des thérapeutiques lorsque le patient ne peut plus exprimer sa volonté. Cette RCP est ouverte à tous les médecins et soignants du CHU mais aussi aux praticiens de ville, aux équipes des Ehpad, de l'hospitalisation à domicile, etc.



La RCP se tient tous les mercredis matins et réunit des acteurs investis dans les soins palliatifs.



4 ... et sur la mise en place d'un document de référence : le PASPAP

Prononcez "passe-pape" PAS pour planification anticipée de soins ; et PAP pour prescription anticipée personnalisée. Le PASPAP est un document informatisé, mis en place depuis mai 2017, disponible pour sa rédaction dans l'onglet "formulaire" et apparaissant dans la Synthèse de Crossway une fois rédigé. *"Ce document synthétise le projet de soins convenu entre les patients et les soignants, contient les coordonnées des intervenants principaux de ce parcours de soins, et les directives anticipées",* décrit le Dr Thierry Jeanfaivre, coordonnateur de la FDASSP*. Le PASPAP est destiné à suivre le patient tout au long de son parcours de soin pour faciliter les liens entre les praticiens du CHU et du domicile.

5 La diffusion de la démarche palliative

"Les soins palliatifs sont une démarche de soins, mais aussi une philosophie", assure le Dr Emilie Le Pape, praticien de l'unité de soins palliatifs. Au quotidien, mais aussi autour d'événements ponctuels, la FDASSP* se mobilise pour informer et former les soignants, hospitaliers comme libéraux. À quel moment appeler les équipes spécialisées ? Comment aborder les questionnements éthiques anticipant une fin de vie ? De nombreuses interrogations entourent le soin palliatif. Les journées régionales et les journées mondiales (voir affiche) sont, chaque année, l'occasion de réunir les professionnels de santé et, parfois, le grand public autour de ces thématiques, de mettre à jour les connaissances sur les nouvelles pratiques, les recommandations ou les lois relatives aux questions de fin de vie.

La sensibilisation des internes est également un levier important pour la diffusion de cette démarche. Une présentation des structures de soins palliatifs du CHU leur est proposée chaque semestre. Pour assurer une aide et une sécurisation des prescriptions, des protocoles thérapeutiques sont paramétrés dans le logiciel de prescription HEO. L'Emassp* reste disponible pour les accompagner sur le terrain.



Le Dr Emilie Le Pape, au centre, avec un groupe de jeunes médecins. La sensibilisation à la démarche palliative passe aussi par la sensibilisation des internes.

Journée mondiale des soins palliatifs

28 septembre 2017 | 14h15

CHU Angers - Amph. Larrey

Conférence ouverte aux professionnels de santé

Programme

- 14h15 Accueil et lecture de posters
- 14h45 L'offre en soins palliatifs sur la région
- 15h00 Le parcours patient : "regards croisés sur le lien ville-hôpital"
- Fiche d'aide à la prise de décision en situation d'urgence
- C. Fein (CASSIN #9) - Dr C. Soulié-Chaignon (SAMU #9)
- Dossier de transmission et de prescription anticipée (PASPAP)
- Dr L. Tremblay (GUYEN (DSSCL))
- "Accompagnement de fin de vie pluridisciplinaire d'une résidente en DSRM"
- Dr O. Vidrine - C. Durand (équipe de l'EHAD La Postellerie)
- 16h30 Présentation d'un mémoire du DU Douleur, soins de support et palliatifs
- 16h50 Portrait métier en soins palliatifs : infirmière en HAD
- Aurélien Leclercq/Gwenaëlle Petitier
- 17h40 Conclusion

Inscriptions avant le 15 septembre 2017 à cdumond@chu-angers.fr - fax : 02 41 35 78 33 (inscription gratuite, nombre de places limité)

Renseignements : secrétaire de la Fédération douleur aiguë, soins de support et palliatifs - Tél. 02 41 35 78 32

6 Informer également les familles et les proches

L'accompagnement des familles et des proches est essentiel : les écouter dans leurs choix, leurs vécus, les informer sur la maladie, son évolution, les ressources thérapeutiques, expliquer le sens des soins et réassurer. Leur implication lors d'un retour à domicile est souvent la clé de la faisabilité de ce retour. Le patient compte sur ses proches, et les proches doivent pouvoir compter sur l'équipe pour faire face. La relation de confiance, la disponibilité et l'accessibilité permettent cet engagement des soignants.



Les temps de discussions, avec les proches notamment, sont des moments essentiels pour la prise en charge des patients.

* GLOSSAIRE

FDASSP : Fédération douleur aiguë soins de support et palliatifs

USP : Unité de soins palliatifs

EMASSP : Équipe mobile d'accompagnement en soins de support et palliatifs

Ce qu'ils en disent...

"Je travaille depuis 13 ans dans le service des urgences adultes. Nous sommes de plus en plus souvent amenés à contacter les équipes de soins palliatifs, de l'USP ou l'équipe mobile, pour demander un avis ou un conseil, ou pour transférer directement un patient dans leur unité. Mais les choses évoluent aussi au sein même des urgences, nous adaptions nos pratiques à ces besoins. Nous mettons en place des soins de supports. Dans notre unité d'hospitalisation courte durée (UHCD), nous essayons d'accueillir les patients dans les chambres plus spacieuses pour faciliter les visites de famille. Nous réussissons de plus en plus à nous mettre en lien avec les maisons de retraite, les hospitalisations à domicile ou les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) pour que le patient puisse retourner chez lui, avec des perfusions antidouleurs par exemple ou des soins plus confortables."

Karine Prezelin, infirmière dans le Service urgences adultes



"Les soins palliatifs représentent environ 40% de l'activité de l'Hospitalisation à domicile (HAD) Saint-Sauveur. Cette activité palliative concerne aussi bien les adultes que les enfants pour lesquels nous avons récemment ouvert une unité identifiée pédiatrie. Je communique de façon quotidienne avec le CHU. Une infirmière de liaison de notre structure se met en relation avec la cellule de gestions des lits du CHU. Elle repère et évalue les patients potentiellement éligibles en HAD leur permettant selon leur souhait de retourner à domicile en toute sécurité. Au regard des différentes situations, ce retour à domicile peut se faire dans la journée. Une équipe pluri-professionnelle qualifiée assure au chevet du patient les soins nécessaires à son état de santé et ce 24h/24 et 7j/7. Toujours dans cette optique de communication, je participe toutes les semaines au staff de soins palliatifs du CHU, afin d'échanger sur les patients, les éventuelles problématiques rencontrées et les projets de retour à domicile des patients hospitalisés dans les lits dédiés aux soins palliatifs. Je travaille également avec les équipes mobiles de soins palliatifs adultes et enfants permettant ainsi de renforcer nos liens avec le CHU. Un partenariat essentiel !"

Dr Isabelle Spiroux, médecin coordinateur Hospitalisation à domicile Saint-Sauveur



"L'espace Snoezelen est un lieu aménagé pour les patients au Département de Soins de Suite et Soins de Longue Durée. Du matériel dédié et l'accompagnement du soignant permettent une exploration multisensorielle dans un climat de détente. Pour les patients relevant des soins palliatifs, nous utilisons cet espace régulièrement après discussion et décision en équipe. Nous élaborons un profil sensoriel et nous choisissons un des trois axes d'accompagnement possible du patient : relationnel, sensoriel ou de détente. Notre mission est de permettre à la personne accompagnée de glisser d'un état de tension provoqué par de la douleur, de l'anxiété, de l'ennui, de l'agitation... à un état de bien-être, où le vécu personnel est la seule chose qui compte. L'esprit Snoezelen est une démarche d'accompagnement singulière, un positionnement d'écoute et d'observation, privilégiant la notion de "prendre soin". Dans notre service penser Snoezelen s'inscrit dans une culture palliative. J'ai été formée à l'utilisation de cet espace qui, pour moi, interroge mon rapport à l'autre et questionne la relation de soin. Lorsque j'y intervins, je prends le statut d'accompagnateur du patient et je suis à côté de lui. Je ne suis ni à sa place, ni devant, ni derrière lui."

Valérie Vives Martorana, aide-soignante au DSSSLD



Visite guidée

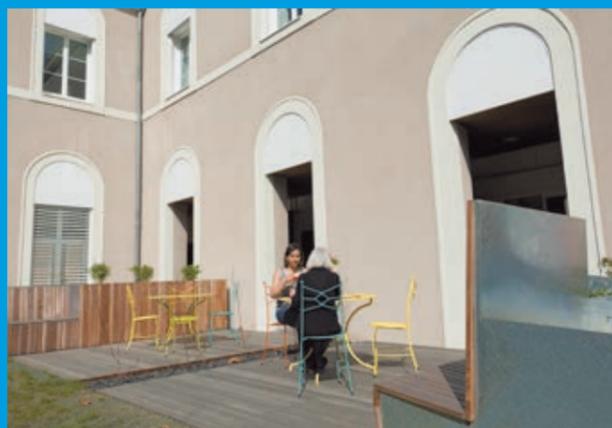
L'unité de soins palliatifs, également appelée unité Laroque, est installée depuis l'été 2016 au rez-de-chaussée du nouvel Hôtel-Dieu Sud. Elle est attachée au service de médecine interne et maladies vasculaires dirigé par le Dr Christian Lavigne. L'USP comprend 10 lits, 10 chambres individuelles de 21 m² réparties sur deux secteurs. Chaque chambre dispose d'une douche individuelle, d'une terrasse et d'un accès privatif au jardin.

À l'occasion de l'installation dans les nouveaux locaux, deux studios ont été conçus pour accueillir les familles qui souhaitent rester à proximité de leur proche pendant leur séjour dans l'unité.

Pour des temps de discussion et d'accompagnement avec les équipes médicales et paramédicales, les bureaux des personnels ont également été aménagés pour recevoir les patients et leurs proches.

L'unité est sous la responsabilité médicale du Dr Aude Pignon. L'équipe se compose ainsi :

- ▶ 2 praticiens hospitaliers (1,1 ETP)
- ▶ 2 assistants DESC (1 ETP)
- ▶ 2 internes à temps plein
- ▶ 1 cadre de santé (1 ETP)
- ▶ IDE : 9 ETP dont 2 de nuit
- ▶ aides-soignantes : 9 ETP dont 2 de nuit
- ▶ kinésithérapeute : 0,6 ETP
- ▶ psychologue : 0,6 ETP
- ▶ assistante sociale : 0,5 ETP
- ▶ 1 socio-esthéticienne : 0,2 ETP



Les nouvelles chambres, plus spacieuses, donnent un accès direct et privatif au jardin.

Cyber attaques : restons vigilants !

Le service informatique a renforcé le niveau de protection des ordinateurs de l'établissement, suite aux cyberattaques survenues mi-mai. Si le CHU n'a pas été touché, il est demandé à chacun d'être vigilant.

Deux cyber-attaques virales ont frappé mi-mai, dans différents pays, plusieurs établissements publics ou entreprises. Pour s'en prémunir, le CHU a rapidement réagi et volontairement bloqué durant deux journées, les connexions de son parc informatique avec l'extérieur. Aucun ordinateur, serveur ni équipement de l'établissement n'a été infecté ou bloqué par ces attaques qui exploitaient une faille Windows. Durant ces deux jours de coupure, le service informatique a appliqué à l'ensemble des ordinateurs de l'établissement les correctifs livrés par Microsoft.

Bien que cette vague de menaces soit passée, le Centre de service informatique invite l'ensemble des hospitaliers à la prudence, et rappelle quelques conseils de sécurité concernant l'ouverture d'un mail :

- Vérifiez systématiquement l'adresse mail de l'émetteur
- Ne cliquez pas sur un lien inconnu en cas de mail douteux.
- Lisez bien le contenu du mail (suis-je concerné ? les fautes, la langue, cohérence, etc.)

- N'ouvrez pas une pièce jointe en cas de mail douteux.

Si malgré ces recommandations, une pièce jointe contaminée a été ouverte ou un lien douteux cliqué, le Centre de service informatique demande d'éteindre immédiatement l'ordinateur concerné et de le contacter au 54949 afin qu'il puisse analyser et écarter tout risque de contamination. ■

SUPERCHU : sur le net, les internes d'Angers révèlent leurs super-pouvoirs

C'est le nom du troisième et dernier opus de la web-saga à destination des futurs internes. Après *Adopte1PUPH* et *Céline choisit son internat*, qui ont valu au CHU de recevoir un prix, place aux super docs de la campagne SUPERCHU.

Cet été, le CHU diffuse sur le web la troisième et dernière saison d'une mini-série drôle et décalée, conçue pour capter le regard des futurs internes et valoriser l'internat d'Angers. Après "Adopte1PUPH" en 2015 et "Céline choisit son internat" en 2016, les internautes ont découvert cette année "SUPERCHU". Cette nouvelle campagne file la métaphore des super héros à travers une série de Gifs. Plus de vidéos, donc, mais toujours cette petite dose d'humour et d'auto-dérision qui était la marque de fabrique des deux premières saisons.

Cette année quatre internes et quatre PU-PH se sont prêtés au jeu de la transformation photo. Tous ont passé le costume des "super docs" qui, au Centre des Héros Ultra-formés d'Angers, ont révélé leurs super-pouvoirs.

Si elles ont trouvé l'adhésion des internautes qui les ont largement partagées, ces campagnes ont également convaincu le jury du Prix "Attractivité médicale et communication" décerné par la FHF et la Casden-Banque Populaire. Ce prix a été remis au CHU à l'occasion de la Paris HealthCareweek, en mai. D'une valeur de 8 000 €, ce prix est destiné à l'amélioration des conditions hôtelières d'accueil des internes.

Pour voir la campagne 2017 SUPERCHU et découvrir quels PUPH sont devenus de super-PUPH, cherchez le #SUPERCHU sur les réseaux sociaux, ou rendez-vous sur le site www.chu-angers.fr > rubrique enseignement médical > rubrique SUPERCHU. Et pour revoir toutes les vidéos depuis Adopte1PUPH, rendez-vous sur la chaîne Youtube du CHU <https://www.youtube.com/user/angersCHU> ■



Nina, interne en dermatologie



Benjamin, interne en anatomie et cytologie pathologique



Edouard, interne en urologie



Adélaïde, interne en médecine générale

Mardis de la santé : c'est reparti pour une 2^e saison



Le cycle de conférences des Mardis de la santé reprendra en septembre pour une deuxième saison. La première saison, initiée par le Pr Erick Legrand dans le cadre de la politique de prévention du CHU, a rencontré un vrai succès auprès du public. Ce programme sera renouvelé pour 2017/2018.

Premier essai transformé pour les Mardis de la santé ! Le programme de prévention à destination du grand public sera donc renouvelé à partir de septembre, pour une deuxième saison 2017/2018. Le cycle de conférences aura toujours lieu à l'institut municipal d'Angers, et sous la même forme. Des médecins du CHU tiendront des conférences sur des thématiques de santé publique. De nouveaux sujets ont été retenus pour cette deuxième saison.

- > **Plantes et champignons : conseils pour une cueillette sans danger** - Dr Chloé Bruneau et Dr Gaël Le Roux (19 septembre)
- > **Cancer de la prostate : le nouveau paradigme** - Pr Rahmène Azzouzi (10 octobre)

- > **Lutter contre la violence : un acte de santé publique** - Pr Clotilde Rougé-Maillart (14 novembre)
- > **Les antibiotiques : pourquoi ce n'est pas automatique ?** - Dr Pierre Abgueguen (12 décembre)
- > **La croissance des enfants : des repères pour une bonne santé** - Pr Régis Coutant, Dr Natacha Bouhours et Dr Aurélie Donzeau (9 janvier)
- > **L'adolescence aujourd'hui : les relations parents-ados** - Pr Philippe Duverger (13 février)
- > **Faut-il avoir peur des médicaments ?** - Pr Erick Legrand (13 mars)

- > **Nouveaux droits des patients et soins palliatifs** - Dr Thierry Jeanfaivre (10 avril)
- > **Comment soigner la migraine en 2018 ?** - Pr Christophe Verny (15 mai)
- > **Prévenir et traiter le vieillissement oculaire** - Dr Philippe Gohier (12 juin)

Tout le contenu de la première saison est accessible sur le net. Les résumés des conférences sont disponibles sur le site web chu-angers.fr > offre de soins > Prévention : les mardis de la santé. Les vidéos des conférences sont accessibles sur la chaîne Vimeo de la Ville d'Angers (www.vimeo.com/angers). ■

Groupement Hospitalier de Territoire : le comité stratégique valide le projet médical et le projet de soins partagés

Le projet médical partagé et le projet de soins partagé du Groupement hospitalier de territoire (GHT) du Maine-et-Loire viennent d'être validés par les établissements membres. Ils constituent la colonne vertébrale de ce dispositif de coopération territorial, prévu par la loi de santé de janvier 2016.

Depuis l'automne 2016, plus de 150 professionnels de santé issus de tous les établissements membres du groupement hospitalier de territoire (GHT) ont travaillé ensemble sur ces deux projets. Au terme de 9 mois de réflexion et de construction collective, après avoir été présentés dans chacun des établissements concernés, le projet médical et le projet de soins ont été validés fin juin par les instances du GHT.

Cinquante orientations stratégiques médicales et quatre grands axes soignants, déclinés en plus de 110 actions concrètes, ont été définis par les groupes de travail. Constitués par filières et thématiques, ces groupes ont formulé des propositions dans les domaines de l'anesthésie-réanimation, de la biologie, de la cancérologie, de la cardiologie, de la chirurgie, de la gériatrie, de l'hépatogastro-entérologie, de l'imagerie, de la neurologie, de la pédiatrie, de la pharmacie, de la psychiatrie et la santé mentale, des urgences et des soins non programmés, ainsi qu'au niveau de la politique soignante.

Au travers de ces orientations stratégiques, les établissements membres sont portés par une dynamique de groupe public, avec pour principaux objectifs :

- L'égal accès aux soins, notamment en développant une offre de proximité par le soutien médical en proximité et la mise en place de consultations avancées,
- La gradation des soins, en fluidifiant les prises en charge entre établissements par une meilleure communication ainsi que par des échanges de pratiques et protocoles

- L'alternative à l'hospitalisation complète et l'efficience des prises en charge, en facilitant les admissions directes dans les services, en limitant les passages aux urgences et en travaillant de façon plus efficace avec les professionnels libéraux...

D'autres projets partagés sont en cours d'élaboration, portés et animés par les chefs d'établissements des 11 structures membres. Ils concernent la mutualisation des fonctions achats, du système d'information hospitalier, de la logistique ainsi que la démarche qualité, la formation continue et la gestion de l'information médicale. ■

EN SAVOIR +

- Les 11 établissements du GHT du Maine-et-Loire**
- Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, établissement support
 - Hôpital intercommunal du Baugeois et de la Vallée
 - Centre de santé mentale angevin (Cesame)
 - Centre hospitalier de Cholet

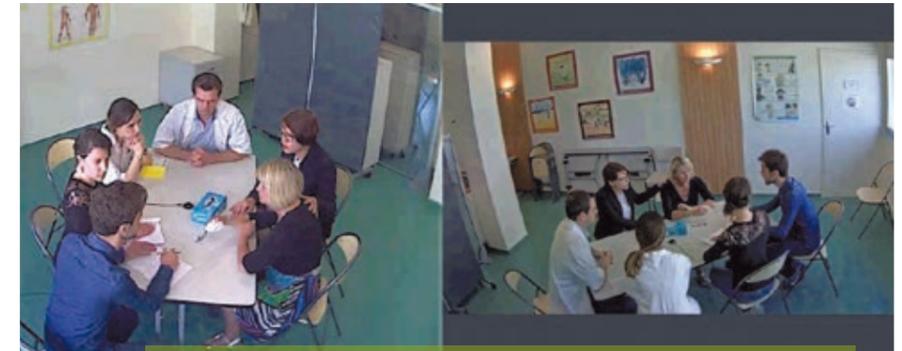
- Hôpital de la Corniche Angevine,
- Centre hospitalier de Doué-la-Fontaine
- Centre hospitalier Layon Aubance
- Centre hospitalier de Longué-Jumelles
- Centre hospitalier intercommunal Lys Hyrôme
- Hôpital Saint-Nicolas
- Centre hospitalier de Saumur

Futurs directeurs d'hôpital : nouveaux élèves du centre de simulation

Nouveau public d'apprenants pour le centre de simulation du CHU. En mai dernier, le centre a accueilli les élèves directeurs d'hôpital de l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique), pour une formation au management par la simulation.

Le centre de simulation a accueilli une formation inédite les 22 et 23 mai derniers, destinée aux élèves directeurs d'hôpital. Ce programme résulte d'un partenariat entre le CHU, l'Université, l'EHESP et la Société hospitalière d'assurance mutuelle (Sham). Très rapidement après leur première prise de fonctions, les directeurs d'hôpitaux sont confrontés à des situations de management complexes. Pour mieux les y préparer, ces quatre partenaires ont conçu un programme pédagogique faisant appel aux techniques de simulation, déjà éprouvées dans d'autres domaines de l'enseignement en santé : un briefing de départ, une session filmée d'un jeu de rôles impliquant des comédiens et un scénario *ad hoc*, puis une séance de débriefing suite au visionnage de la vidéo.

Les élèves ont ainsi endossé les rôles de directeurs d'hôpital, immergés dans des scénarios reflétant de façon réaliste leur futur environnement de travail. Entre autres cas pratiques, ont été simulées la tenue d'un bureau de Commission médicale d'établissement,



Les deux élèves (en bas à gauche sur l'écran de gauche) assurent les rôles de directeur d'hôpital dans une simulation d'annonce d'un dommage lié aux soins. Les comédiens du Tréteauscope, la troupe du CHU, jouent quant à eux le rôle de la famille de patient.

la gestion d'une situation de crise ainsi que l'annonce d'un dommage lié au soin.

Sur deux jours, les futurs directeurs ont également participé à des ateliers pratiques, une introduction aux nouvelles modalités pédagogiques et aux nouvelles techniques médicales. Le programme a été élaboré par un

comité scientifique piloté par le Pr Jean-Claude Granry, responsable du centre de simulation, et comprenant également trois élèves de l'EHESP. Cette formation, financée par la Sham, est désormais inscrite dans le cursus des élèves directeurs. Un élargissement de ces formations vers d'autres écoles de la fonction publique est étudié par le CHU et l'Université d'Angers. ■



-15% en 2017

-10% en 2018

-5% en 2019



FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Je choisis la mutuelle qui prend soin de moi

Promotion valable pour toute adhésion à date d'effet entre le 1^{er} avril et le 31 août 2017.
Informations et conditions sur notre site internet.

Consultez nos offres et effectuez un devis :



mgas.fr

01 44 10 55 55

MGAS Communication. Réf. MK 03/17-P-INFFH-FPH2017. MGAS Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15. La Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) est régie par les dispositions du Livre II du code de la Mutualité - n° SIREN 784 301 475.

Prévention : un programme inédit auprès du jeune public

Comment sensibiliser le jeune public aux grandes thématiques de santé ? Le CHU, l'Université et la Direction académique du Maine-et-Loire ont expérimenté un programme de prévention auprès de collégiens et lycéens d'Angers.

Il est des sujets dont on discute plus aisément, et plus librement, avec des personnes de la même génération. En matière de prévention en santé, le CHU, l'Université (UFR Santé) et la Direction académique des services de l'Éducation nationale de Maine-et-Loire ont misé sur ce levier générationnel pour toucher les adolescents. Les trois institutions ont expérimenté pour la première fois, entre février et avril, un programme de prévention qui s'adressait aux collégiens et lycéens, sur des thématiques jugées prioritaires : la prévention des addictions (alcool, tabac, cannabis) et l'information relative à la vie affective et sexuelle.

Vingt et un étudiants en médecine, en pharmacie et en soins infirmiers se sont ainsi rendus dans le collège Jean-Vilar et le lycée professionnel Simone-Veil, pour rencontrer des adolescents en 3^e et en 2nde. Leurs interventions se sont déroulées en trois temps. La première séance consistait à présenter le programme et distribuer un questionnaire anonyme. Sur la base des

réponses à ces questionnaires, les étudiants ont élaboré des ateliers interactifs pour la deuxième séance. Le dernier rendez-vous était une séance de débriefing, l'occasion pour les élèves de poser de nouvelles questions, de récupérer des contacts, mais aussi de faire un bilan des interventions et une évaluation du programme.

Les retours ont été positifs, tant de la part des adolescents et de l'encadrement scolaire, que du côté des étudiants en santé. L'opération sera renouvelée l'année prochaine avec Jean-Vilar et Simone-Veil, et élargie à quatre nouveaux établissements du département (deux à Angers, un à Saumur et un à Cholet). De nouveaux étudiants volontaires et le groupe de travail portant cette action de prévention se réuniront en septembre. Ils réfléchiront à la possibilité d'intégrer la thématique de la vaccination à ce programme de prévention, et notamment la mise en place d'une rencontre avec les adolescents et les parents.



Les étudiants ayant participé à ce premier cycle de rencontres ont bénéficié d'une formation spécifique, en lien étroit avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'Université.

Cette initiative a reçu le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS), une convention cadre sera donc mise en place pour la rentrée, entre l'ARS, la Direction académique des services de l'Éducation nationale, le CHU et l'Université d'Angers. ■

Psychiatrie adulte et addictologie : deux spécialités complémentaires réunies autour du patient

La psychiatrie adulte et l'addictologie sont réunies, depuis septembre, dans un service unique. Sous la direction du Pr Bénédicte Gohier, ce service réorganisé peut désormais répondre, dans un même lieu et plus rapidement, aux besoins d'expertises pluridisciplinaires des patients.

Quatre unités fonctionnelles : trois unités d'hospitalisation et une équipe de liaison. C'est la structure sur laquelle repose, depuis septembre dernier, le service de psychiatrie et d'addictologie du CHU, dirigé par le Pr Bénédicte Gohier. Comme le nom du service l'indique, il réunit désormais les activités de psychiatrie et d'addictologie pour les adultes, auparavant réparties sur deux services.

Cette nouvelle organisation a permis la création d'une équipe de liaison pluridisciplinaire, réunissant les expertises médicales et paramédicales en psychiatrie et en addictologie. Elle s'est également accompagnée de l'ouverture d'une unité hospitalisation de semaine (8 lits), d'une augmentation des capacités d'hospitalisation de jour avec, aujourd'hui, une unité de 8 places. L'unité d'hospitalisation conventionnelle, avec ses 20 lits, complète l'offre de soins du service. "Désormais, ce sont les modalités du temps d'hospitalisation qui sont favorisées, et non la discipline. Le patient bénéficie d'une pluri-évaluation et n'a plus à se déplacer pour aller voir les spécialistes", décrit le Pr Bénédicte Gohier.



Le Pr Bénédicte Gohier, chef du service de psychiatrie adulte et addictologie (troisième en partant de la droite), avec une partie de l'équipe du service.

complète, le parcours de soins s'adapte aux besoins propres à chaque patient, c'est une formule de soins quasiment personnalisée"

La réorganisation du service permet de renforcer et de développer l'expertise des professionnels autour de trois grandes thématiques :

- les troubles émotionnels regroupant la dépression, les troubles bipolaires et les troubles anxieux,
- la prise en charge spécialisée des situations de crise suicidaire et des tentatives de suicide, et le psychotraumatisme, avec une intervention dès le service des urgences et de réanimation médicale et la coordination de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique avec le SAMU (CUMP 49)
- les addictions regroupant les troubles liés à l'usage d'alcool, des toxiques mais aussi des troubles du comportement alimentaire.

La question du repérage précoce, et donc d'une prise en charge rapide, est une priorité du service : à destination des soins primaires avec une ligne téléphonique pour les médecins généralistes, qui ont accès directement

aux médecins du service (psychiatres et/ou addictologues), opérationnelle du lundi au vendredi (numéro ci-dessous), ainsi que pour l'ensemble des praticiens du CHU (numéro interne). L'efficacité de ce dépistage repose sur la collaboration entre le secteur libéral, où sont dispensés les soins primaires, les praticiens du CHU et le service du Pr Bénédicte Gohier.

Côté recherche également, le service bouge. Une activité de recherche autour de la dépression, des tentatives de suicide et des addictions se développe, autour des aspects neuropsychologiques de la régulation émotionnelle. Cette activité s'appuie sur le laboratoire de psychologie des Pays de la Loire (EA 4838) et a, pour objectif, la labellisation prochaine de "Centre d'excellence thérapeutique" dans ces domaines spécifiques. ■

EN SAVOIR +

Comment joindre directement un médecin du service de psychiatrie et addictologie ?

- Je suis praticien extérieur : **02 41 35 36 36**
- Je suis un professionnel du CHU : **4 14 91**

Et si vous optimisiez votre épargne grâce aux conseils personnalisés d'un expert ?

16_743 - 10/2016

ÉPARGNE RETRAITE

PUBLICITÉ



Votre conseiller MACSF est à votre écoute pour analyser vos attentes et vous proposer des solutions épargne retraite personnalisées. PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER MACSF AU **3233** Service gratuit * prix appel OU

ou 01 71 14 32 33

rencontrez-nous dans votre agence d'Angers : 11 place François Mitterrand - angers@macsf.fr
Votre interlocutrice privilégiée : Isabelle Morese - ☎ 06 99 08 56 20

macsf.fr

Notre engagement, c'est vous.



MACSF épargne retraite - Société Anonyme d'Assurances sur la Vie régie par le Code des assurances, au capital social de 58 737 408 €, entièrement libéré - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 403 071 095 - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 60300 - 92919 LA DEFENSE CEDEX/France - Tél. : 3233.
MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - Société d'Assurances Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 95800 PUTEAUX.

Gestion des risques : quelles priorités pour le Pr De Brux, nouveau médecin coordonnateur ?

Précédemment chef du service de chirurgie cardiaque du CHU, le Pr Jean-Louis De Brux poursuit son parcours dans l'établissement en tant que médecin coordonnateur de la gestion des risques, au sein de la direction de la qualité et gestion des risques. En poste depuis septembre 2016, il nous fait part des thématiques sur lesquelles il souhaite travailler en priorité.

À l'heure H : Quels sont les sujets qui seront vos priorités au sein de la cellule qualité et gestion des risques ?

Pr Jean-Louis De Brux : J'ai identifié 4 thématiques qui sont des axes sur lesquels je souhaite travailler en priorité : l'identito-vigilance, l'administration des médicaments avec les calculs de dose et la manipulation des pousse seringues, la chute et ses déclarations, et enfin les déclarations d'agression sur les soignants. La direction de la qualité et gestion des risques est un entonnoir dans lequel arrivent des problématiques que je n'avais pas forcément en vue pendant mon activité dans le service de chirurgie cardiaque. Une partie de ces axes est inscrite dans le programme d'actions de la Direction depuis plusieurs années. De nombreuses actions ont déjà été déployées dans les services comme le kit d'interruption de tâches. Avec l'équipe qualité, notre ambition est de les renforcer.

AHH : Avez-vous commencé à mettre en place des actions ?

Pr J.-L.D.B. : Pour l'administration des médicaments, avec les calculs de dose et la manipulation des pousse-seringues, un groupe de travail est en train de se constituer avec les services de la pharmacie et du biomédical. Au sein de la Direction de la qualité, nous réfléchissons à la façon d'améliorer la formation initiale et continue, en lien également avec l'Institut de formation en soins infirmiers (IFS) et la Direction des soins. Il est important de rendre plus accessible le training en salle de soins, l'entraînement aux gestes. Tout au long de la carrière, il y a besoin de renforcer et de répéter ces pratiques. Pour la deuxième année consécutive, cette thématique sera présente dans la semaine de sécurité du patient.

AHH : Sur le sujet des chutes, quels sont vos objectifs ?

Pr J.-L.D.B. : Il existe beaucoup de travaux sur la chute, au sein du CHU, notamment dans le service de gériatrie où l'équipe a créé un score, pour détecter les patients chuteurs et

mettre en place des actions de prévention. Depuis, le nombre de chutes a diminué de moitié dans ce service. Mon souhait serait que ces actions, qui ont fait leurs preuves, puissent bénéficier à l'ensemble des services. Dans tout le CHU, 118 chutes ont été déclarées en 2015 via l'outil IWS, et 88 en 2016.

AHH : Quels types de formation souhaitez-vous voir mis en place ?

Pr J.-L.D.B. : Il faudrait probablement développer la participation du centre de simulation pour accompagner des formations. Comme l'entraînement à la manipulation des pousse-seringues par exemple. Je trouverais intéressant de créer des scénarios avec des erreurs sur lesquelles réagir. Pour tous les sujets d'ailleurs, l'identito-vigilance, le calcul de doses, etc. La création d'une banque de vidéos pourrait également être un outil très utile.

AHH : Sur le sujet des incivilités à l'encontre des personnels soignants, quelles sont vos préconisations ?

Pr J.-L.D.B. : Les situations de violences sur les hospitaliers sont de plus en plus fréquentes avec, à chaque fois, des professionnels



Pr Jean-Louis De Brux

marqués. Il y aurait un travail important à faire sur l'information des patients et des usagers. L'objectif est d'appeler le public à être respectueux des agents. Cela serait aussi un canal pour valoriser les équipes et le travail qu'elles font, au service des patients. Une réflexion est en cours pour faciliter l'intervention du maître-chien au service d'accueil des Urgences. ■

L'ÉTABLISSEMENT CERTIFIÉ PAR LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Le CHU fait partie des premiers établissements ayant passé la visite de certification dans le cadre de la procédure V2014, en janvier 2015.

Une première décision de la HAS avait été rendue en novembre 2015, annonçant une certification de niveau C avec une obligation d'amélioration sur la thématique "Management de la prise en charge médicamenteuse du patient" et 4 recommandations d'amélioration : Management de la qualité et des risques, Droits des patients, Dossier patient et Management de la prise en charge du patient en endoscopie.

Le CHU a donc rédigé un compte qualité supplémentaire sur la thématique "Management de la prise en charge médicamenteuse du patient" et détaillant les actions entreprises pour lever l'obligation d'amélioration.

Le 14 décembre 2016, la HAS a rendu sa décision définitive de certification. L'obligation d'amélioration sur la thématique "Management de la prise en charge médicamenteuse du patient" a été levée et le niveau de certification du CHU revalorisé au niveau B.

Le rapport de certification et la décision de certification sont publiés sur le site Internet de la Haute Autorité de Santé et sur le site Scope Santé.

Prochaine étape : l'envoi de la totalité du compte qualité mis à jour en septembre 2018.

Dermatologie : Angers décroche un programme européen

Une équipe internationale, coordonnée par le Pr Ludovic Martin au CHU, a décroché un programme européen COST (Coopération européenne en science et technologie) qui permettra de financer des actions de mise en réseaux à l'échelle européenne. Baptisé EuroSoft-CalcNet, ce COST est consacré aux maladies héréditaires de la calcification.

Jamais aucune équipe angevine n'avait encore décroché ce programme européen. C'est désormais chose faite, avec, à sa tête, le Pr Ludovic Martin. Chef du service de dermatologie, ce médecin du CHU est le coordonnateur d'un programme COST (Coopération européenne en science et technologie) sur les maladies héréditaires de la calcification comme le pseudo xanthome élastique (PXE).

COST est un programme de mise en réseau des communautés scientifiques en Europe. Son objectif est de renforcer la recherche scientifique et technique par le soutien à la coopération entre chercheurs européens et internationaux. Piloté depuis le CHU et l'Université d'Angers, le COST EuroSoft-CalcNet réunit à ce jour 18 pays différents ; l'un des objectifs étant d'intégrer à ce réseau de nouvelles équipes et de nouveaux pays au fil des années.

"Ce programme est une vraie reconnaissance internationale de notre expertise autour du PXE et des maladies connexes. Il nous ouvre des crédits, environ 400 000 €, pour 4 ans. Cette somme permettra de financer des actions pour structurer un réseau solide et progresser dans le partage de connaissances", se félicite le Pr Ludovic Martin.

Plusieurs événements auront lieu durant les 4 années à venir. Un congrès est d'ores et déjà

programmé en octobre à Budapest, de même qu'un workshop à Zagreb en février 2018. Un site Internet dédié sera également bientôt en ligne.

Si le COST finance des actions de mise en réseau et non des projets de recherche à proprement parler, le Pr Ludovic Martin y voit cependant "un sésame pour H2020", le programme de l'UE de financement de la recherche et de l'innovation. ■

EN SAVOIR +

Le montage du dossier de candidature EuroSoftCalc Net a bénéficié de l'accompagnement du CAP'Europe, Centre d'appui aux projets européens de l'Université Bretagne Loire. Son objectif : accroître la participation des laboratoires des Universités et des CHU dans les programmes européens, notamment les programmes COST, Horizon 2020 et Erasmus+.

Pour retrouver à Angers les contacts CAP'Europe : <http://www.europe.lunam.fr/content/organisation-et-contacts#ANGERS>

Mutuelle hospitalière
www.mnh.fr

LA PRIME N'EST PAS EN PRIME

En cas d'arrêt de travail, votre vie continue.
Avec MNH Prev'actifs, vous préservez votre salaire et vos primes pendant votre arrêt maladie.

1 MOIS OFFERTS*

Plus d'informations :

► **Olivier Hameidat**, conseiller MNH,
06 48 19 19 55, olivier.hameidat@mnh.fr

► **Claudine Lopez**, correspondante MNH,
02 41 35 39 04, cllopez@chu-angers.fr

MNH

Don de jours de congés : comment fonctionne le dispositif ?

Un agent du CHU ayant bénéficié de dons de RTT a souhaité, via à l'heure H, remercier ses collègues pour leur générosité. L'occasion de faire un point sur ce dispositif permettant le don de jours de congés ou RTT.

Depuis mai 2015, un agent du service public peut faire don de jours de repos à un autre agent public, parent d'un enfant de moins de 20 ans gravement malade. Ce dispositif a été activé pour la première fois au CHU en 2016, afin de permettre à Séverine Madelaine, aide-soignante en médecine interne d'accompagner son fils pour un séjour thérapeutique en Autriche. Cette dernière a souhaité remercier l'ensemble des hospitaliers qui se sont mobilisés pour cela, avec un mot dans le journal interne de l'établissement (lire ci-dessous).

Ce dispositif est en place dans le secteur privé depuis 2014, avec la loi dite "Loi Mathys". Depuis 2015, par décret, il est également applicable dans le service public. Un agent peut renoncer anonymement et sans contrepartie à une partie de ses congés, pour en faire bénéficier un autre agent. Ainsi les congés annuels peuvent être donnés à un collègue à partir du 21^e jour. Les jours de RTT peuvent quant à eux faire l'objet d'un don en totalité. Pour ces deux cas de figure, le don doit être fait avant le 31 décembre, c'est-à-dire au cours de l'année qui a généré le droit au congé faisant l'objet du don. Les jours donnés peuvent

également provenir d'un compte épargne temps. Dans ce cas, le don peut être fait à n'importe quel moment. Le don est définitif. La durée du congé issu du don peut être de 90 jours ouvrés maximum, par enfant et par année civile. L'agent peut cumuler les jours donnés et ses propres congés.

« Mille mercis à tous »

"J'ai sollicité il y a maintenant un an l'aide de mes collègues, pour pouvoir accompagner mon fils Elouan en Autriche, pour qu'il y suive un programme de sevrage de sa gastrostomie. Pour ce séjour, j'ai dû au pied levé réunir une somme conséquente et prendre les 15 jours de congés nécessaires. Grâce à la générosité de mes collègues et aux dons de RTT que certains d'entre eux ont fait, j'ai pu accompagner mon fils. Il a pu suivre ce stage et apprendre, enfin, à manger seul. Ceci a été possible grâce à la loi Mathys qui a été mise en place pour la première fois au CHU d'Angers à cette occasion.

Je tiens ici à remercier chaleureusement chacun de mes collègues, les médecins du service, ainsi que la direction et le cadre de santé de médecine interne Séverine Sauzé, qui ont permis ce projet. Le sevrage fut long et difficile mais Elouan y est arrivé. De retour

Toute personne souhaitant plus d'informations sur le don de congés peut contacter Roland Arribart, à la direction des ressources humaines, au 5 80 53. ■



en France, il n'était plus alimenté par sonde et avalait quelques aliments par la bouche. Trois mois plus tard, il stabilisait son poids. En parallèle, Elouan découvrait une foultitude de nouveaux aliments et de goûts différents. Désormais, il mange de moins en moins mixé et muscle progressivement sa mâchoire. Grâce au soutien de tous, mon fils peut désormais prendre plaisir à venir à table et partager de bons petits plats à nos côtés. Encore mille mercis à tous et peut-être que mon aventure permettra à d'autres familles dans la difficulté de bénéficier à leur tour de cet élan de générosité."

Séverine Madelaine, aide-soignante en médecine interne

Le CHU mobilisé pour deux Journées citoyennes

Une journée pour sensibiliser les enfants aux métiers de la santé et aux gestes de premiers secours, une autre pour faire voyager la littérature. Le CHU a participé à deux Journées citoyennes en mai.

Ces deux manifestations portent le même nom, se sont tenues la même semaine et ont toutes les deux été un succès... Mais ces deux "Journées citoyennes" étaient bien deux événements distincts.

La première Journée citoyenne s'est déroulée le 18 mai, en partenariat avec le Lions Club d'Angers Roi René. Près de 250 élèves de CM2 scolarisés dans 9 établissements de l'agglomération ont été accueillis au CHU, pour des ateliers éducatifs autour de la santé. Par groupes, les enfants ont suivi l'équipe du Centre d'enseignement de soins d'urgence (Cesu49) qui leur a expliqué le fonctionnement et les missions du Samu. Une initiation pratique aux gestes de premiers secours a également été organisée : les numéros d'urgence, les premiers gestes, etc. Les élèves se sont également rendus par groupe à l'école de

sages-femmes où ils ont visionné un film sur l'organisation du système de santé et ont pu échanger avec des professionnels de santé sur leur métier. Ce partenariat entre le Lions Club et le CHU existe depuis 2012.

L'autre Journée citoyenne en revanche, qui s'est déroulée le dimanche 21 mai, était une première pour le CHU. L'établissement répondait à l'appel de la mairie d'Angers qui invitait les Angevins, particuliers, entreprises, associations et institutions, à s'impliquer dans une action citoyenne. Pour prendre part à cette initiative, le CHU a lancé un appel aux dons de livres de poche. L'objectif : enrichir le stock d'ouvrages destinés au book-crossing. Un point de collecte a été mis en place dans le hall de Robert-Debré, et 300 livres-voyageurs ont ainsi été récupérés. Triés à la bibliothèque du CHU, ces ouvrages retrouveront de nouvelles vies en passant de lecteurs en lecteurs. ■



En haut : visite du Samu par un groupe d'élèves de CM2, lors de la Journée citoyenne du 18 mai. En bas : la collecte de livres-voyageurs avec le mobilier réalisé par l'atelier menuiserie du CHU, pour la Journée citoyenne du 21 mai.

12 hospitaliers reçoivent le soutien du CHU pour leur projet de recherche

La promotion 2016 de l'appel d'offre interne "jeunes chercheurs" se compose de 12 lauréats. Les 12 projets ont été présentés début 2017. Pour l'appel d'offre de cette année, les sélections seront effectuées fin juin.

Mettre le pied des hospitaliers à l'étrier de la recherche clinique. C'est l'objectif que poursuit le CHU en soutenant, tous les ans, une série de projets portés par des jeunes chercheurs de l'établissement. Mise à l'honneur au début de l'année à l'occasion d'une soirée de présentation de leur projet, la promotion 2016 de cet appel d'offre interne se compose de 12 lauréats. Neuf études médicales et trois études paramédicales se sont ainsi partagé respectivement des enveloppes de 200 000 € et 50 000 €.

L'appel d'offre interne est ouvert aux hospitaliers de moins de 40 ans, impliqués dans un projet de recherche. Qu'ils cherchent à approfondir la connaissance du corps humain ou à



Une partie des lauréats 2016 à l'occasion de la soirée "jeunes chercheurs", entourés par les référents Recherche de l'établissement.

innover en matière de techniques médicales ou paramédicales, les travaux de ces jeunes chercheurs auront un impact sur les futures pratiques en santé et l'amélioration de la qualité des soins. Pour l'appel d'offre 2017,

les dossiers ont été examinés fin juin, par un jury composé d'une trentaine de membres. Les lauréats seront contactés en juillet par la DRCl (Délégation à la Recherche clinique et à l'innovation) pour l'annonce de ces résultats. ■

Résultats de l'appel d'offre interne 2016

Investigateurs	Projets de recherche
9 projets médicaux	
Dr Chadi Abbara <i>Praticien attaché - Pharmacologie</i>	Étude pharmacologique ancillaire du protocole BIG-1 - Évaluation de l'intérêt d'un suivi pharmacologique thérapeutique de l'idarubicine, daunorubicine et cytarabine dans les leucémies aiguës myéloïdes
Dr Vanessa Bellœil <i>PH - Gynécologie obstétrique</i>	Étude Algomic - Impact de la musicothérapie sur le soulagement de la douleur lors des interruptions volontaires de grossesse par aspiration sous anesthésie locale
Dr Loïc Bière <i>MCU-PH - Cardiologie</i>	Étude METABOL-MI - Recherche de biomarqueurs du remodelage cardiaque post-infarctus par une approche métabolomique
Pr Pierre Bigot <i>MCU-PH - Urologie</i>	Rôle de la protéine BHLHE41 dans le carcinome rénal à cellules claires
Philippe Codron <i>Interne - Neurologie</i>	Implication du métabolisme énergétique et protéique dans les formes sporadiques de sclérose latérale amyotrophie
Pr Géraldine Gascoin <i>PU-PH - Réanimation et médecine néonatales</i>	SMOOTHIE (Surgery Morbid Obesity Health Imbalanced) - Obésité maternelle et programmation foetale : effet de l'obésité maternelle et/ou de la chirurgie bariatrique sur la croissance et l'équilibre nutritionnel de l'enfant
Benoît Gobron <i>Interne - Rhumatologie</i>	INCREMOS : incrélines et remodelage osseux. Étude pilote pour estimer la concentration physiologique des incrélines chez le sujet sain
Naïg Gueguen <i>Ingénieur - Biochimie génétique</i>	Étude de l'impact thérapeutique de l'acide nicotinique sur les fibroblastes de patients présentant un déficit en complexe I de la chaîne respiratoire mitochondriale
Dr Damien Luque Paz <i>AHU - Hématologie biologique</i>	Étude des mutations associées à la transformation leucémique dans les syndromes myéloprolifératifs
3 projets paramédicaux	
Yoakim Furon <i>Kinésithérapeute - Chirurgie cardiaque</i>	Effets de l'entraînement des muscles inspiratoires (EMI) en préopératoire de chirurgie cardiaque sur la réponse inflammatoire systémique post-opératoire
Flavie Laurioux <i>IDE - Réanimation médicale</i>	Projet Œsophage Nurse (ON) - Mise en place et évaluation d'un programme d'éducation destiné à former les infirmiers et infirmières de réanimation à la pression oesophagienne
Laurent SAMSON <i>Art-thérapeute et Anaïs Moreau</i> <i>IDE - Psychiatrie et addictologie</i>	ALEXART - Impact de l'Art-thérapie sur l'alexithymie chez les personnes ayant un trouble à l'usage d'alcool

Lutter contre les résistances bactériennes : une priorité collective



Consommer moins d'antibiotiques et les consommer mieux. Les objectifs sont aussi clairs qu'urgents. Le service des maladies infectieuses et ses partenaires au sein du CHU s'investissent au quotidien, au sein de l'établissement mais aussi à l'échelle de la région, pour limiter l'émergence de résistances bactériennes, directement liées à une surconsommation de ces médicaments.

"L'émergence des résistances bactériennes posera de graves problèmes si l'on n'y prend pas garde rapidement. D'ici une cinquantaine d'années, on estime que le nombre de décès dus la résistance aux antibiotiques pourrait dépasser les décès pour cause de cancer." Le constat que dresse le Dr Pierre Abgueuen, chef de l'Unité de référence en antibiologie et du service des maladies infectieuses du CHU, s'appuie notamment sur un rapport publié en 2014 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La France figure parmi les mauvais élèves. Elle consomme trois fois plus d'antibiotiques que les Pays-Bas par exemple, qui ne comptent pour autant pas plus de décès liés à des maladies infectieuses.

Or, la surconsommation et la mauvaise utilisation des antibiotiques sont directement corrélées au développement de résistances bactériennes. Pour lutter contre cela, le service de maladies infectieuses, la pharmacie et les laboratoires s'investissent dans une politique de prévention et d'accompagnement des

praticiens, hospitaliers et libéraux, pour moins prescrire d'antibiotiques et mieux les prescrire.

Un outil pour aider au bon usage a été spécifiquement créé et rendu accessible pour les prescripteurs du CHU : "ePopi". Ce guide logiciel accessible sur Intranet propose le traitement le plus adapté selon la situation clinique qui est renseignée. Un protocole a également été mis en place, en partenariat avec la pharmacie du CHU, pour mieux contrôler les prescriptions de certains antibiotiques qui sont plus propices au développement de résistances, qui ont des effets secondaires plus importants ou qui sont plus chers.

EN SAVOIR +

Quel numéro appeler pour un conseil sur la prescription ? Depuis l'intérieur du CHU : composer le **4 31 30**. Depuis l'extérieur, composer le **06 65 80 74 77**. Numéro accessible de 9h à 18h du lundi au dimanche.

Où trouver le logiciel ePopi ? Sur Intranet, dans les applications de la page d'accueil.

La pharmacie travaille aux côtés du service des maladies infectieuses pour lutter contre les résistances bactériennes. Les ordonnances nominatives pour certains antibiotiques font partie des outils clés.

La mise en place de ces différents outils nécessite une prise en compte de l'écologie bactérienne à l'échelle du CHU. Une vision globale, considérant un maximum de patients passés dans les services de l'établissement, permettra de repérer des tendances et d'agir en conséquence. Toutes les actions en place au sein du CHU sont pilotées par la commission anti-infectieux (Comai), sous-commission de la CME (commission médicale d'établissement).

La lutte contre les résistances bactériennes concerne également les praticiens libéraux. Pour les accompagner dans une prise de décision ou pour une aide au diagnostic, un numéro téléphonique a été mis en place. Le service des maladies infectieuses assure cette permanence de conseil. ■

Un travail important sur la non prescription

Entretien avec le Dr Pierre Abgueuen, chef du service des maladies infectieuses

À l'heure H : Pourquoi la France consomme-t-elle autant d'antibiotiques ?

Pr Pierre Abgueuen : La surconsommation est multifactorielle, et ne concerne d'ailleurs pas que les antibiotiques. Les Français consomment trop de médicaments en général : antidépresseurs, antalgiques, anti-inflammatoires, etc. Il y a aussi un réel problème de formation. On forme très bien à prescrire, mais trop peu à la non prescription.

AHH : Le slogan "les antibiotiques c'est pas automatique" avait pourtant eu un impact important...

Pr P.A. : Oui, beaucoup de gens s'en souviennent. Cette campagne avait permis de diminuer de 20% la consommation d'antibiotiques en milieu urbain. Mais elle a déjà 15 ans et depuis plus rien n'a été fait à l'échelle nationale, donc on observe une remontée de la consommation.

AHH : Comment se situe le CHU d'Angers, et plus globalement la région, par rapport au reste du pays ?

Pr P.A. : Nous sommes la région qui consomme le moins d'antibiotiques. Mais nous avons encore une vraie marge de progression. Notre



particularité, c'est le réseau MedQual. Cet outil collecte beaucoup d'informations sur la consommation d'antibiotiques et les résistances bactériennes. Chaque établissement partenaire du réseau renseigne ses données, ce qui constitue une base solide pour se comparer et échanger. Au niveau du CHU plus précisément, nous sommes l'un des rares centres en France à tracer tous les avis que l'on donne via la permanence téléphonique, entre 3 000 et 4 000 appels par an. Là encore, c'est une base de données importante. Nous pourrions l'exploiter prochainement pour des projets de recherche ou de formation.

AHH : Justement, vous parliez précédemment de formation, quel est le projet ?

Pr P.A. : C'est un projet avec la Région. Nous essayons de sensibiliser les internes et les généralistes, à travers différents outils que nous souhaitons développer ou mettre en place : la formation médicale continue, un diplôme interuniversitaire, ou tout autre outil permettant de baisser la consommation d'antibiotiques. Il y a aussi de la sensibilisation à faire du côté des patients. Quand il y a une infection, il y a beaucoup de pression, surtout avec les enfants. Et pour le médecin qui est en face, cela prend trois fois moins de temps de donner un antibiotique que d'expliquer le choix de ne pas en prescrire. Et aujourd'hui, tout le monde manque de temps.

Veiller au meilleur usage des antibiotiques

Entretien avec le Dr Frédéric Moal, pharmacien

À l'heure H : Comment la pharmacie du CHU s'investit-elle dans la lutte contre les résistances bactériennes ?

Dr Frédéric Moal : Nous travaillons étroitement avec le service de maladies infectieuses pour un meilleur usage des antibiotiques. Différents "plans antibiotiques" sont définis nationalement ; ils favorisent des circuits visant à diminuer la consommation et à promouvoir un usage respectueux des antibiotiques. Certains sont plus sujets à l'émergence de résistance bactérienne, ce sont des antibiotiques dits "de réserve". L'idée de ces plans nationaux que nous appliquons ici, c'est de veiller à ce que le meilleur usage soit fait de ces familles.

AHH : Par quels moyens rationalisez-vous la prescription de ces médicaments ?

Dr F.M. : Au lieu d'une dispensation globale qui, en quelques sortes, automatise la prescription face à un problème donné, nous exigeons de la part du prescripteur une prescription nominative pour ces antibiotiques de réserve. C'est un support spécifique dans lequel il faut justifier de façon exhaustive la demande. Parfois, des résultats d'examen cliniques spécifiques devront être fournis pour accompagner cette demande. Nous analysons chaque nouvelle demande au regard des recommandations de la commission anti-infectieux (Comai) -. Au CHU actuellement, 14 antibiotiques de



réserve sont gérés par ordonnance nominative. Pour le moment, cela prend la forme d'un formulaire dans lequel toutes les informations, recommandations et justifications, sont renseignées. Mais l'objectif est de dématérialiser ce document, et de l'intégrer au logiciel de prescription HEO.

AHH : Au-delà de la validation pharmaceutique de la prescription d'antibiotiques, quel est le rôle de la pharmacie dans ce circuit ?

Dr F.M. : Nous intervenons à différents niveaux. En tant que membre de la Comai, nous mettons à jour toutes les recommandations qui doivent être inscrites sur les formulaires de délivrance d'antibiotique. Nous élaborons les modèles d'ordonnance pour les nouveaux antibiotiques. Nous échangeons également avec les infirmières sur les modalités d'administration des médicaments, sur les risques lors des mélanges avec d'autres produits, etc. Nous travaillons aussi avec les laboratoires pour étudier l'environnement, l'écologie bactérienne de l'établissement. Cela nous permet d'identifier les résistances et d'anticiper les besoins sur l'année. La délivrance de ces médicaments doit aussi prendre en compte la réglementation et, c'est essentiel, le coût du médicament.

Agent de service hospitalier : chaque jour aux côtés du patient



Les agents de service hospitalier (ASH) jouent un rôle essentiel dans la qualité de la prise en charge du patient. Moins connus des usagers que leurs collègues soignants, ces professionnels sont également en contact quotidien avec les patients.

De gauche à droite : Isabelle Boisseau, Aurélie Couteux et Julie Duveau, agents de service hospitalier au département de soins de suite et de longue durée. Les trois ASH maintiennent l'hygiène des chambres et des locaux.

"Les journées se suivent et ne se ressemblent pas", témoigne Isabelle Boisseau, ASH au Département de soins de suite et soins de longue durée (DSSSLD). ASH, ou agent de service hospitalier. Ils sont près de 280 au CHU, actifs dans l'ensemble des services de soins.

Une majeure partie de ces professionnels a en charge l'hygiène et la propreté des chambres et des espaces communs, mobilisant des compétences de bio-nettoyage. "Aujourd'hui, avec les BHRE (N.D.L.R. : bactéries hautement résistantes émergentes) ou les infections nosocomiales, c'est essentiel d'accentuer nos missions sur la partie désinfection,

explique Isabelle Boisseau. L'Uplin (N.D.L.R. : unité de prévention et de lutte contre les infections nosocomiales) préconise des produits spécifiques, elle établit des protocoles standardisés sur le bionettoyage avec des descriptifs de produits. Ce sont des documents auxquels nous nous référons." Et sa collègue Julie Duveau de poursuivre : "Il y a le nettoyage mais aussi la sécurité des patients et des collègues qui ont besoin de circuler dans la pièce. Avant de quitter une chambre, on vérifie que la sonnette pour appeler est bien accessible, que les freins des lits sont bien mis, que les meubles sont en place pour ne pas perturber le passage..."

Une évaluation quotidienne des priorités

Afin de prioriser leurs interventions dans les services, les ASH doivent être dans l'échange permanent avec les équipes soignantes. "Habituellement, on commence par les espaces annexes, les halls d'entrée, les couloirs les WC et ensuite, quand le petit déjeuner est terminé, on passe dans les chambres. Mais si l'on sait qu'il y a un départ, on commence par la chambre que l'on désinfecte en grand : les murs, les fenêtres, les chauffages..." énumère Julie Duveau.

Sans être dans une relation de soins, les ASH sont des interlocuteurs quotidiens des patients. Chaque jour, du lundi au vendredi, les agents passent dans les chambres du DSSSLD. Dans le CHU de façon générale, certains services nécessitent que le bionettoyage soit assuré le week-end. Selon les besoins et l'organisation du service, le relais est pris par des ASH mais aussi des aides-soignants. "Quand on s'entend dire, le lundi, 'ah vous nous avez manqué ce week-end' ça nous booste, sourit Aurélie Couteux, ASH sur le site de Saint-Barthélemy. Une partie importante de notre travail, c'est le nettoyage, mais le relationnel avec le patient est un aspect essentiel. Ne pas être dans le soin apporte une autre approche. On ne leur parle pas forcément de leur

pathologie, on n'a pas de contact physique avec eux... C'est un temps d'échanges différent, qu'ils apprécient et nous aussi." Savoir être polyvalent et s'adapter à tout ce qui entoure le patient, sont les règles quotidiennes des ASH. Chaque jour, ces professionnels doivent évaluer les besoins, ce qui est prioritaire et ce qui peut être remis au lendemain sans risques. De nombreux paramètres entrent dans l'évaluation de ces priorités : l'état de santé du patient, ce qu'il s'est passé dans la nuit, les soins prévus pour la journée, les activités prévues dans les espaces communs ou le passage de visiteurs... Dans les secteurs qui accueillent des patients souffrant de troubles cognitifs, il faut parfois intervenir plusieurs fois dans la journée.

"Être ASH ne s'improvise pas"

L'accès au poste d'ASH nécessite d'être titulaire d'un BEP sanitaire et social. Si au CHU la grande majorité a en responsabilité le bionettoyage, quelques ASH sont également missionnés sur des fonctions logistiques et du brancardage de patient (lire ci-dessous le témoignage de Céline Pasquiou).

En guise de conclusion, Anne-Cécile Boucré, infirmière en mission transversale recherche et qualité des soins résume : "Être ASH ne s'improvise pas. Ces agents sont intégrés à une équipe avec laquelle il faut une bonne communication, ils doivent être alertés sur ce qui se passe dans le service et assurer le contact avec les patients. Ces postes mobilisent des compétences spécifiques, des connaissances techniques et un savoir-être." ■

Ce qu'ils en disent...



"En amont du déménagement des services vers le bâtiment Hôtel-Dieu Nord, nous avons réalisé un important travail de formation et de répartition des tâches pour les agents de service hospitalier. Dans le service de maladies du sang, et spécifiquement dans l'unité protégée, qui est dans un secteur particulièrement exigeant en matière d'hygiène, il faut une organisation rigoureuse du bionettoyage.

La reconstruction du bâtiment était l'occasion, aussi, de réfléchir à ces postes en matière d'ergonomie. Le secteur d'évacuation des déchets, par exemple, a été conçu pour que les mouvements des ASH se fassent à leur hauteur."

Catherine Cornet, cadre de santé dans le service des maladies du sang lors du déménagement, actuellement cadre de santé à la Direction de la qualité

"Sur Hôtel-Dieu Nord, une équipe mutualisée d'ASH assure l'entretien des locaux dans les services d'EDN, de Médecine interne et maladies vasculaires et de Maladies du sang. Leur tâche est de réaliser le bionettoyage des circulations, bureaux et salles de soin au sein des unités. Elles sont également chargées de la désinfection des chambres après la sortie du patient. Leur formation à l'hygiène hospitalière leur permet de participer à la lutte contre les infections nosocomiales. La fonction d'ASH nécessite de la rigueur et une grande réactivité, notamment lors de certaines périodes « chaudes » de la semaine, par exemple le vendredi lors de la sortie des patients d'hospitalisation de semaine. Notre souhait est de mieux les intégrer au sein des équipes de chaque service, afin d'améliorer les synergies et valoriser leur rôle, certes indirect, dans la bonne prise en charge des patients."

Dr Christian Lavigne, chef du service de médecine interne et maladies vasculaires



"Dans le service de radiologie A, plusieurs ASH sont missionnés sur le brancardage des patients. Les brancardiers ont un rôle de coordination, à l'interface entre la radiologie et les services de soins. Tous les matins, ils récupèrent le listing des patients qu'ils doivent aller chercher, pour les conduire jusqu'au scanner, la radio des urgences ou dans les différentes salles d'imagerie conventionnelle. Ce listing est actualisé l'après-midi. Comme ils sont en contact permanent avec les soignants, les secrétaires, les manipulateurs radio, les brancardiers sont aussi amenés à réguler les passages s'ils voient, par exemple, qu'il y a du retard ou si on les informe qu'il y a des décalages à prévoir. Ils rencontrent les patients peu de temps, mais c'est un temps qu'ils savent mettre à profit pour communiquer avec eux, pour les apaiser et les aider à dédramatiser les examens qu'ils vont passer."

Céline Pasquiou, cadre de santé, radiologie A

Du self aux espaces verts, le développement durable grandit au CHU

Des espaces verts au magasin, en passant par le restaurant du personnel, le CHU a impulsé différentes actions écoresponsables ces derniers mois. Petit tour d'horizon.

Des moteurs qui verdissent

S'engager dans une démarche de développement durable, c'est s'engager à réduire les émissions de gaz polluants. Dans cette logique, le CHU d'Angers a fait l'acquisition, fin 2016, de cinq véhicules électriques : 3 utilitaires Kangoo pour la bibliothèque, l'atelier biomédical et la blanchisserie, un utilitaire Goupil, avec sa benne intégrée pour les parcs et jardins et, enfin, une voiture Renault Zoé pour les services administratifs. La démarche se poursuit en 2017 avec un véhicule hybride pour les services administratifs et un Berlingo électrique pour le service numérique.

Dans cette même dynamique éco-responsable, le service des parcs et jardins s'est doté de matériel électrique (souffleurs, débroussailleuse, taille-haies) permettant, aussi, de réduire les nuisances sonores.



De gauche à droite : Rémi Pons et Pierre Madiot (unité de production culinaire), avec Johan Caillaud (responsable du service parcs et jardins). Les trois agents ont initié une action de récupération et de compostage des déchets alimentaires, issus de la fin de service au restaurant du personnel.



Le Goupil utilitaire électrique acheté par le CHU pour le service des parcs et jardins.

Des bio-déchets pour enrichir les jardins

L'engagement développement durable du CHU se concrétise également dans la valorisation des bio-déchets. Au restaurant du personnel, avec ses 1 000 couverts quotidiens sur 5 jours, tous les déchets d'origine végétale laissés en fin de service sont triés et compostés. Ils sont ensuite utilisés pour faire pousser les plantes et végétaux des espaces verts du CHU. Sur une année, cela représente environ 8 tonnes de déchets. Cette initiative impulsée par Johann Caillaud, responsable du service parcs et jardins, Pierre Madiot et Rémi Pons de l'unité de production culinaire, permet également une économie sur la facture d'enlèvement des ordures ménagères.

Les autres déchets d'assiettes comme les papiers, l'aluminium et les plastiques, sont directement triés par les personnels sur leurs

propres plateaux, à la fin du service. Une valorisation de ces déchets est en cours de réflexion.

Des prestataires engagés dans une démarche durable

De nouveaux distributeurs de boissons, confiseries et produits frais ont fait leur apparition dans les espaces communs du CHU. Pour cette prestation et après mise en concurrence, le CHU a fait le choix d'une entreprise locale engagée, à différents niveaux, dans une démarche durable et solidaire : Ekibé. Implantée en Vendée, elle fabrique tous les jours ses produits en boulangerie, privilégiant pour la majeure partie des ingrédients en provenance des Pays de la Loire. Cette entreprise pousse la démarche jusqu'à la récupération des déchets recyclables comme les bouteilles, canettes et gobelets. Ces derniers sont collectés par la société via un point de recyclage, puis triés par les salariés de l'Esat de la Gibaudière (Bouchemaine).

Une deuxième vie pour les objets réformés

Ne plus répondre aux exigences particulièrement strictes d'une utilisation en environnement hospitalier ne signifie pas, pour autant, être voué à la destruction. Ainsi, mobiliers, véhicules, équipements de jardin, plantes, etc. sont autant de biens réformés auxquels le CHU donne une deuxième vie, via le site de vente aux enchères



Pour la bibliothèque, l'atelier biomédical et la blanchisserie, le CHU a fait l'acquisition en 2016 de trois utilitaires électriques Kangoo.

Agorastore.fr. Ouvertes à tous, ces ventes ont permis au CHU de récupérer 23 000 € pour 2016, une somme qui lui a valu le diplôme de bronze des ventes citoyennes, décerné par le site internet.

Deuxième vie également pour du mobilier de chambre réformé. Le CHU va mettre à disposition de l'entreprise solidaire "Envie Autonomie 49", qui les rénovera puis les proposera à des personnes ayant de faibles ressources ou un faible niveau de couverture sociale.

Enfin, pour tous les objets réformés ne pouvant être vendus, les déchets électriques ou électroniques et les dispositifs médicaux, le CHU bénéficie d'une collecte gratuite par des éco-organismes garantissant une filière vertueuse de recyclage. ■

agenda culturel

Expositions

Jusqu'au 17 septembre

"Olivier Supiot, Une BD au musée" - Musée des beaux-arts Angers

16 - 17 septembre

Journées européenne du patrimoine
Visites de la chapelle du CHU : 14h, 15h et 16h.

Jusqu'au 5 novembre

"Mirabilia, Lionel Sabatté" - Musée Joseph-Denis - Beaufort-en-Vallée

Jusqu'au 7 janvier 2018

"Libre comme l'Art" - Triennale internationale des mini-textiles - Musée Jean-Lurçat

Du 16 septembre au 31 décembre

"Un choix de sculpture" avec le FRAC - Collégiale Saint-Martin

Livre et lecture

Vendredi 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre de 12h30 à 13h30

"Les gourmandises sur l'étagère" - Bibliothèque du CHU

Du 3 octobre au 30 novembre

Résidence de l'auteur Néhémy Pierre-Dahomey - Médiathèque Toussaint

Spectacle vivant

Du 13 juillet au 17 août

Festival Tempo Rives

Du 17 au 30 août

Festival Nouveau Théâtre Populaire - Fontaine-Guérin

Du 8 au 10 septembre

Les Accroches-Cœurs

Vendredi 15 et samedi 16 septembre

Levitation France - Le Chabada au Quai, cale de la savatte

Vendredi 15 et dimanche 17 septembre

Concert ONPL - La damnation de Faust - Centre de congrès d'Angers

Mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 octobre à 20h

"Moving numbers" de Robert Swinston - CNDC Angers

Vendredi 6 octobre

"Zenzile feat. Zakia + Vincent Segal + Jamika + Jay Ree" - Le Chabada

Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 octobre

"Fellag Bled Runner" de Fellag - Le Quai

Jeudi 26 octobre 19h

Ouverture studio Marcela Santander Corvalan - gratuit - Studio CNDC

Cinéma

Le 8 novembre

Projection "Le dernier souffle" - Mois du film documentaire - UCO

Du 21 septembre au 18 novembre

Festival Videoproject (artothèque, Le Quai, Galerie 5, CHU...)

Premiers plans : un hospitalier dans le jury du Prix fondation vision

Didier Courvoisier est kinésithérapeute dans le service de rhumatologie du CHU. Cette année, il était aussi jury au festival Premiers Plans, pour le prix de la Fondation Visio. Ce prix récompense un scénario de premier long métrage, avec une somme de 3 800 € destiné au financement de l'audio-description du film. Il livre cette expérience inédite.

"J'ai été contacté par l'organisation du festival en tant que non voyant, pour faire partie du jury. Nous étions 5 membres, tous non ou mal voyants. Je suis actif dans l'association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest, c'est par ce biais que j'ai été contacté. Trois scripts nous ont été lus, par de jeunes comédiens, dont Izia Higelin. Le scénario que nous avons retenu était celui écrit par Elsa Amiel, Pearl. C'est l'histoire d'un concours de bodybuilding, raconté par une femme qui y participe. C'est la première fois que j'assistais à des lectures de scénarios, c'était passionnant. Je lis beaucoup, un peu en braille et surtout en livre audio. Là, c'est une approche complètement différente, une belle découverte. Même à une seule voix, ça rend la lecture très vivante. Ce qui m'a également plus dans ce projet, c'est le coup de projecteur mis sur l'audio-description. Pour voir un film en audio-description à Angers, c'est une fois par mois, aux 400 Coups, et à des horaires pas forcément faciles. Pourquoi est-ce qu'on ne peut pas organiser cela plus facilement, comme pour les DVD ou à la télé ? Si cette initiative permet de la démocratiser, c'est très bien. 3 800 €, ça correspond à la moitié du budget de l'audio-description. En tant que membres du jury, nous serons amenés à accompagner le film, quand il sortira en salles, avec des débats organisés à l'issue de la projection."



Le CHU renouvelle chaque année un partenariat avec le festival Premiers Plans pour donner aux patients un accès gratuit à des premiers films. Pour faciliter l'accès au droit de diffusion, il s'agit principalement de films issus des rétrospectives du festival. Dans quelques années peut-être, Pearl aura été réalisé, puis retenu dans la sélection officielle, et deviendra accessible dans les chambres des patients du CHU.

Les Gourmandises sur l'étagère : le rdv des lecteurs du CHU

Un vendredi par mois, une rencontre de lecteurs est organisée à la bibliothèque du CHU à partir de 12h30. Valéria Boulton, responsable de la bibliothèque, anticipe un thème pour chaque rendez-vous, et prépare une sélection d'ouvrages à présenter, en lien avec ce thème : le roman historique, la sélection BD du prix Cezam, les livres adaptés au cinéma, les récits nordiques, etc. Ouvertes à l'ensemble des hospitaliers, ces rencontres sont l'occasion pour les lecteurs de partager leurs impressions sur des titres qu'ils ont aimés ou au contraire peu appréciés. Véritable pause dans la journée de travail, ces temps de discussion permettent à chacun de faire de belles découvertes littéraires.



Parce que les discussions se déroulent toujours autour d'un café, d'un thé ou d'un dessert, ces rencontres autour du livre s'appellent "Les Gourmandises sur l'étagère"

Cet été, les Gourmandises sur l'étagère font une pause et reprendront en septembre. Pour retrouver l'ensemble des livres présentés lors des rendez-vous 2016/2017, consultez la page <http://bibli.chu-angers.fr>, rubrique "Gourmandises" et l'agenda ci-contre.

@ SUIVRE SUR INTERNET

Site internet : www.collegiale-saint-martin.fr | www.musees.angers.fr | www.lequai-angers.eu | www.lechabada.com | www.onpl.fr | www.cndc.fr | www.univ-angers.fr | www.damm49.fr | <http://bibli.chu-angers.fr> | <http://festivalnpt.com> | <http://www.archives49.fr> | [chuangersculture](https://www.facebook.com/chuangersculture) | www.moisduoc.com |

Pr Patrick Van Bogaert, Responsable de l'unité de neuropédiatrie



S'il ne connaissait pas la ville d'Angers avant d'être nommé au CHU, le Pr Patrick Van Bogaert connaissait déjà bien le réseau français de neuropédiatrie et donc, l'expertise du CHU d'Angers. Venu de Bruxelles, il a pris la suite de Sylvie Nguyen à la tête de l'unité de neuropédiatrie, "qui travaille sur les mêmes thématiques que moi, l'électro-encéphalogramme et l'épilepsie", précise-t-il.

recherche autour de l'EEG et l'exploration fonctionnelle neurologique de l'enfant, et du temps d'enseignement. Côté recherche, c'est le Laris (Laboratoire angevin de recherche en ingénierie des systèmes), attaché à l'Université d'Angers, qui accueille le Professeur et son équipe.

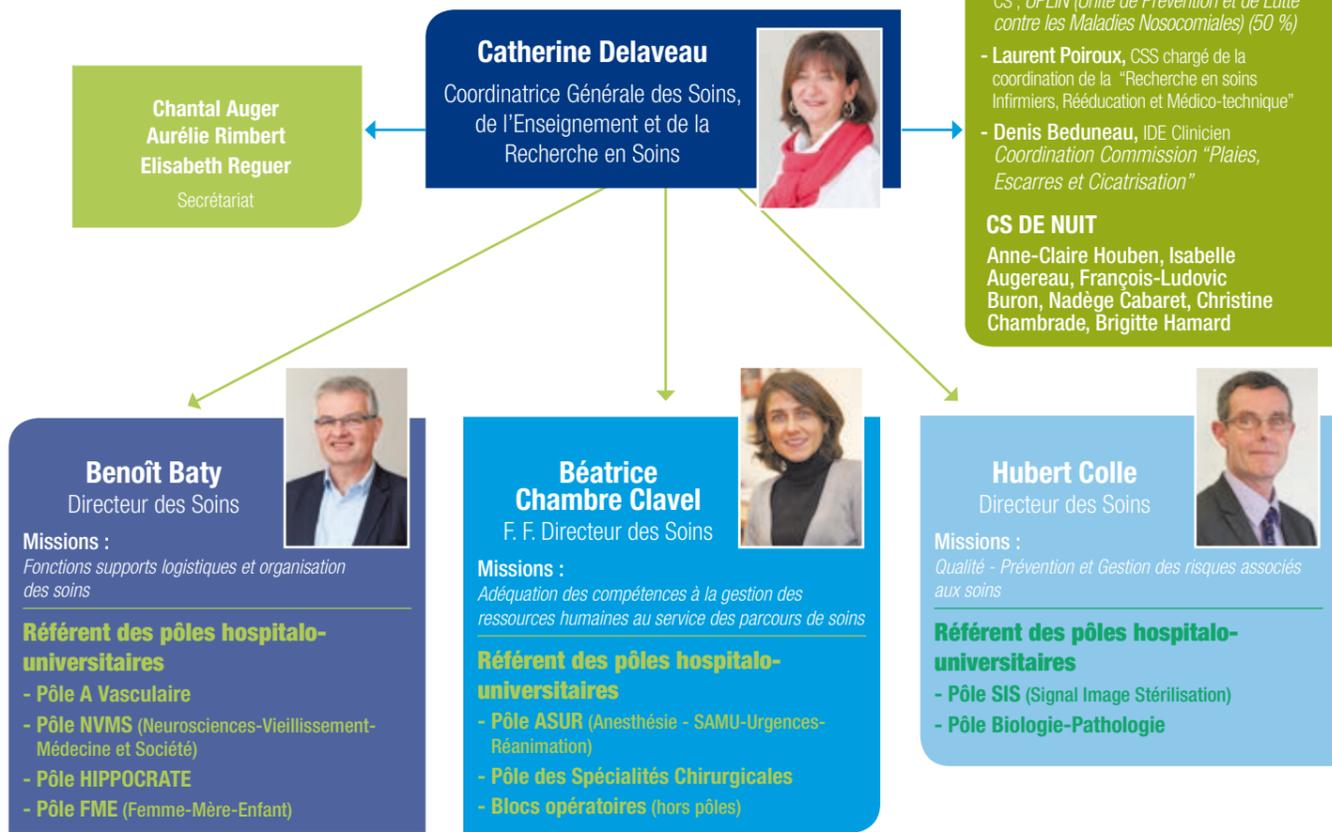
En revanche, le changement de ville marque une rupture. "Avant, j'habitais dans une agglomération de 1,5 million d'habitants, avec des bouchons quotidiens. Aujourd'hui, je peux venir en vélo ou en tram."

Le nouvel Angevin a donc pris son poste en septembre 2016. "Je suis arrivé au bon moment, sourit-il, avec la réorganisation de Robert-Debré. J'ai pu participer aux discussions autour de ce projet." Dans la continuité de son poste à Bruxelles, le Pr Van Bogaert partage son activité entre du temps clinique en neuropédiatrie, du temps de

SON PARCOURS

1987 : Diplôme de médecine - Université Libre de Bruxelles	1998 : Thèse de science	2016 : Nomination PUPH
2000 : Direction du service de neuropédiatrie - Hôpital Erasme de Bruxelles	2016 : Septembre, arrivée au CHU d'Angers, chef du service de neuropédiatrie	

organigramme de la direction des soins, de l'enseignement et de la recherche en soins



Directeurs des Instituts de formation :

- Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) : Christine Champion
- Institut de formation des cadres de santé (IFCS) : Sophie Sanders
- Institut de formation des aides-soignants (IFAS) et Institut de formation des ambulanciers (IFA) : Fabienne David
- École de puériculture : Corinne Chauvet
- École de sages-femmes : Cécile Rouillard

Pour retrouver les noms des cadres supérieurs de santé attachés à chaque pôle, consulter l'infographie des 8 pôles hospitalo-universitaires dans le numéro précédent d'à l'heure H (n° 99), ou sur intranet, rubrique Management et repères institutionnels > Direction, instances et pôles.

Nominations et arrivées

Période du 1^{er} octobre 2016 au 28 février 2017

Nominations

Chef de service

- Jean-Philippe Bouchara, chef de service, Département biologie des agents infectieux - 01/12/2016
- Alain Chevailler, chef de service, Département d'hématologie immunologie - 01/12/2016
- Bertrand Diquet, PUPH chef de service pharmacologie toxicologie et Centre de pharmacovigilance - 01/12/2016
- Philippe Gohier, chef de service, ophtalmologie - 01/01/2017
- Stéphanie Mucci-Hennekinne, chef de service, chirurgie viscérale - 01/10/2016
- Pascal Reynier, chef de service, département de biochimie et génétique - 01/12/2016

Chef de clinique - hospitalo-universitaire

- Guillaume Allet, psychiatrie addictologie - 02/11/2016
- Paul Bazeries, radiologie - 02/11/2016
- Vianney Behaghel, cardiologie - 02/11/2016
- Guillaume Duval, gériatrie - 02/11/2016
- Anne-Sophie Garnier, néphrologie - 02/11/2016
- Pierre-Yves Olivier, réanimation médicale - 02/11/2016
- Jean-Daniel Kun-Darbois, stomatologie - 02/11/2016
- Mathieu Labriffe, radiologie - 02/11/2016
- Dewy Le Gal, psychiatrie addictologie - 02/11/2016
- Jean-Michel Lemée, neurochirurgie - 02/11/2016
- Corentin Orvain, maladies du sang - 02/11/2016
- Paul Panayotopoulos, urologie - 02/11/2016
- François Pinquie, pneumologie - 02/11/2016
- Solène Ruiz, dermatologie - 02/11/2016

Assistants spécialisés

- Sarah Abnon, gynécologie - 02/11/2016
- François Bastard, chirurgie pédiatrique - 02/11/2016
- Violette Boiveau, urgences - 02/11/2016
- Thomas Boishardy, urgences - 08/12/2016
- François Brecheteau, urologie - 02/11/2016
- Marion Brunet, centre antipoison - 18/11/2016
- Xavier Buisson, chirurgie osseuse - 02/11/2016
- Quentin Carraro, urgences - 14/12/2016
- Pierre-Alban Dufour, médecine nucléaire - 02/11/2016
- Jonathan Farhi, maladies du sang - 02/11/2016
- Aurélien Fieni, urgences - 02/11/2016
- Raphael Godet, laboratoire d'explorations fonctionnelles vasculaires - 02/11/2016
- Anne-Sophie Gourdière, laboratoire d'explorations fonctionnelles vasculaires - 02/11/2016
- Pierre Grison, urologie - 02/11/2016
- Anne-Hélène Guérin, pneumologie - 02/11/2016
- Tanguy Le Melinier, laboratoire d'explorations fonctionnelles vasculaires - 02/11/2016
- Matthieu Modot, médecine légale - 02/11/2016
- Etienne Pateau, hépato-gastro-entérologie - 02/11/2016
- Jérémy Passbon, samu - 02/11/2016
- Adrien Ricard, hépato-gastro-entérologie - 02/11/2016
- Hoel Rousset, samu - 12/12/2016
- Wafaa Boutrigue, cardiologie - 02/11/2016

Assistants hospitalo-universitaires

- Rachel Chenouard, département biologie et agents infectieux - 02/11/2016
- Tchala Kessegne, chirurgie vasculaire - 02/11/2016
- Caroline Savary, département pathologies cellulaires et tissulaires - 02/11/2016

Praticiens contractuels

- Léa Delbos, gynécologie - 02/11/2016
- Benjamin Dumartinet, anesthésie réanimation - 02/11/2016
- Pierre-Marie Fayolle, anesthésie réanimation - 02/11/2016
- Flore Richard, anesthésie réanimation - 02/11/2016
- Emmanuel Samson, anesthésie réanimation - 02/11/2016

Arrivées

- Khaled Messaoudi, assistant des hôpitaux universitaires, département de biochimie et génétique - 01/11/2016
- Vincent Dubee, Chef de clinique hospitalo-universitaire, service des maladies infectieuses et tropicales - 01/11/2016
- Sophie Boucher, Chef de clinique hospitalo-universitaire, ORL chirurgie cervico-faciale - 02/11/2016
- Benoit Cousin, Chef de clinique hospitalo-universitaire, anesthésie réanimation - 02/11/2016
- Vincent Maynard, contractuel, anesthésie réanimation - 02/11/2016
- Vincent Azzola, praticien attaché, centre vasculaire et de la coagulation - 02/11/2016
- Guillaume Roquin, contractuel, hépato-gastro-entérologie - 01/01/2017
- Calliope Butrulle, praticien hospitalier, anesthésie réanimation - 01/01/2017

Départs à la retraite

Période du 1^{er} octobre 2016 au 28 février 2017

- Serge Amalvi, Hépato-gastro-entérologie, AS
- Roselyne Bondu, Stérilisation, IDE Bloc
- Line Bosquet, Dermatologie, IDE
- Marie-Pierre Brossellier, Neurochirurgie, IDE
- Annie Calard, Réception centralisée des échantillons biologiques, Technicien de laboratoire
- Christiane Charrier, Equipe mobile soins palliatifs, IDE
- Marie-Noëlle Chauve, Réanimation chirurgicale A, IDE
- Sylviane Chevrollier, Centre de ressources biologiques, Technicien de laboratoire
- Dominique Coiffard, Permanents syndicaux, Technicien supérieur
- Brigitte Damon, Histologie Cytopathologie, Technicien de laboratoire
- Christine Defois, Direction des ressources humaines, Adjoint administratif
- Anne Djelassi, Radiologie A, AS
- Dominique Duchesne Gual, Laboratoire de pharmacologie, Assistant médico administratif
- Marcel Dugast, Atelier électricité, Agent de maîtrise
- Marylène Fauchard, Chirurgie viscérale, Assistant médico administratif
- Marie-Ange Fouchereau, Néphrologie, IDE
- Chantal Frotte, IDE,
- Martine Gaignard, Direction des ressources humaines, Adjoint administratif
- Chantal Godicheau, Crèche AS,
- Maud Guemas, Pôle neurosciences et spécialités chirurgicales, AS
- Marie-Paule Hamon, DSSSLD, AS
- Huguette Hartuis, Direction des services économiques, Adjoint administratif
- Béatrice Hervé, ORL, IDE
- Martine Joubault, Facturation, Adjoint administratif
- Arllette Kuenzi, Cardiologie, AS
- Joël Lamarre, Neuropédiatrie, Manipulateur électroradiologie
- Evelyne Lebois, Neurologie, Assistant médico administratif
- Hélène Leclerc, Département de chirurgie osseuse, AS
- Marie-Claude Lefort, Direction des soins infirmiers, Directeur des soins

- Philippe Legros, Admissions, Adjoint des cadres
- Jacky Leguet, Pool de jour, PARM
- François Marical, Neurochirurgie, AS
- Hélène Mesnil, Stérilisation, AS
- Françoise Motteau, IDE
- Marie-Thérèse Nikiema, Plateau technique automatisé, Technicien de laboratoire
- Fabienne Paris, DSSSLD, AS
- Christine Pesce, Direction générale, Directeur adjoint
- Michel Renou, Unité de production culinaire, Maître ouvrier
- Marie-Claude Ringoard, Hémodialyses, AS
- Muriel Vermesse, Endocrinologie-diabète-nutrition, IDE
- Brigitte Barbin, CEGIDD, Praticien attaché
- Jean-Marie Chennebault, SMIT, Praticien hospitalier
- Charles Foussard, Maladies du sang, Praticien hospitalier
- Marie-Laure Joly-Guillou, Laboratoire de bactériologie, Professeur des universités
- Alain Turcant, Pharmacologie Maître de conférence-praticien hospitalier

Jocelyne Tusseau et Agnès Corsion - Bureau des retraites - DRH - Tél. 02 41 35 48 41
Dominique Hervé - DAMR - Tél. 02 41 35 61 07

Direction des soins, de l'enseignement et de la recherche en soins
Direction des affaires médicales et de la recherche



les mardis
de la santé

du CHU

Programme des conférences

Institut Municipal - 9 rue du Musée - Angers
à 18h - à 20h (sous réserve)
dans la limite des places disponibles

19 septembre 2017

- > **Plantes et champignons : conseils pour une cueillette sans danger**
- Dr Chloé Bruneau - Dr Gaël Le Roux

10 octobre 2017

- > **Cancer de la prostate : le nouveau paradigme**
- Pr Rahmène Azzouzi

14 novembre 2017

- > **Lutter contre la violence : un acte de santé publique**
- Pr Clotilde Rougé-Maillart

12 décembre 2017

- > **Les antibiotiques : pourquoi ce n'est pas automatique ?**
- Dr Pierre Abgueuen

9 janvier 2018

- > **La croissance des enfants : des repères pour une bonne santé**
- Pr Régis Coutant - Dr Natacha Bouhours -
Dr Aurélie Donzeau

13 février 2018

- > **L'adolescence aujourd'hui : les relations parents-ados**
- Pr Philippe Duverger

13 mars 2018

- > **Faut-il avoir peur des médicaments ?**
- Pr Erick Legrand

10 avril 2018

- > **Nouveaux droits des patients et soins palliatifs**
- Dr Thierry Jeanfavre

15 mai 2018

- > **Comment soigner la migraine en 2018 ?**
- Pr Christophe Verny

12 juin 2018

- > **Prévenir et traiter le vieillissement oculaire**
- Dr Philippe Gohier

Retrouvez tous les détails du programme ainsi que les résumés
des précédentes conférences sur www.chu-angers.fr